

2023

Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise



Global
Entrepreneurship
Monitor

Par Étienne St-Jean
et Marc Duhamel

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) du Québec ainsi que les partenaires du Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation (CEI) Desjardins de l'UQTR pour leur soutien financier à la réalisation de ce rapport.

Nous voulons également remercier monsieur Siba Théodore Koropogui, de la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, pour les différentes analyses contenues dans ce rapport. Nous devons souligner aussi la collaboration de madame Laura Bourgeois, qui a fait l'ensemble du graphisme.

Le rapport québécois du GEM est rendu possible grâce à la collaboration de l'équipe canadienne du GEM, dirigée par monsieur Peter Josty, du THECIS. Nous profitons de l'occasion pour remercier nos partenaires financiers nationaux, en particulier Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Les comparaisons internationales présentées dans ce rapport ne pourraient avoir lieu sans la participation de nombreuses équipes de recherche nationales au sein du GEM et sans leur engagement à produire des données de grande qualité. Nos sincères remerciements vont donc aux équipes des différents pays participants pour 2023.

En outre, des entrepreneurs ont accepté de partager leur rêve entrepreneurial avec nous. Nous sommes privilégiés d'avoir pu récolter leur témoignage et nous remercions monsieur Mathieu Arcand (fondateurs de Le Gamer Mentor), madame Sarah Bouchkhi (fondatrice de Procoms), monsieur Sylvain Giguère (fondateur de La bü-verte), monsieur Antoine Behon (cofondateur de FEPI), madame

Valérie Kouangue Djapa (fondatrice de V12Vals Immigration) ainsi que madame Hélène Sarah Becotte (cofondatrice de Jay Photonics et fondatrice de GRISDD). Vos témoignages inciteront sans doute d'autres entrepreneurs potentiels à aller au bout de leurs rêves.

Nous tenons à préciser que les propos tenus dans ce document n'engagent aucunement les différents partenaires de l'enquête, uniquement les auteurs du rapport.



« Ce que j'aime de l'entrepreneuriat, c'est qu'aucune journée n'est pareille ! Nouveaux défis, nouveaux problèmes, nouvelles solutions, nouvelles surprises. »

Notre mission est d'amener un équilibre sain dans la pratique du jeu vidéo des adolescents grâce à un encadrement et un accompagnement inspiré des programmes de sport. En créant du contenu et des activités pour les familles, les écoles et les adolescents, nous ouvrons le dialogue sur ce sujet polarisant.

Mathieu Arcand, Le Gamer Mentor

Site Web : <https://lementor.gg/>

À PROPOS DES AUTEURS

Étienne St-Jean

Étienne St-Jean est professeur en management des PME à l'Université du Québec à Trois-Rivières et directeur de l'Institut de recherche sur les PME (INRPME). Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale et rédacteur associé du *Journal of Small Business and Entrepreneurship*.

Courriel : etienne.st-jean@uqtr.ca

Site internet : www.uqtr.ca/etienne.st-jean

Marc Duhamel

Marc Duhamel est professeur d'économie au département de finance et d'économique de l'École de gestion à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est également chercheur régulier de l'Institut de recherche sur les PME (INRPME) et directeur de l'Observatoire du repreneuriat et du transfert d'entreprise du Québec du Centre de transfert d'entreprise du Québec.

Courriel : marc.duhamel@uqtr.ca

Site internet : www.uqtr.ca/marc.duhamel

Contact

Pour plus d'informations à propos de ce rapport, veuillez contacter :

Étienne St-Jean

etienne.st-jean@uqtr.ca

Veillez citer ce rapport ainsi :

St-Jean, É. et M. Duhamel : « Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise : rapport 2023 du *Global Entrepreneurship Monitor* », Institut de recherche sur les PME, Université du Québec à Trois-Rivières (Canada).

L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES PME

L'Institut de recherche sur les PME, fondé en 1997, est le résultat d'un long cheminement de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour mettre en place une unité de recherche majeure en entrepreneuriat et sur les PME. L'Institut est reconnu non seulement au Québec, mais partout dans le monde. Depuis son origine, les membres de l'Institut travaillent en équipes multidisciplinaires afin de bien cerner le fonctionnement des PME en réseau autour d'un grand donneur d'ordres, ainsi que les multiples facettes de la performance des entreprises. Cette caractéristique est demeurée au fil du temps et constitue la force des travaux qui y sont menés. Il regroupe une trentaine de chercheurs spécialisés sur cet objet de recherche (www.uqtr.ca/inrpme).

Mission de l'Institut

La mission fondamentale de l'Institut est de favoriser l'avancement des connaissances sur l'entrepreneuriat et sur les PME afin de contribuer à leur développement et de former des étudiants et du personnel hautement qualifiés dans ces domaines de recherche. Par ailleurs, il participe aussi au développement des PME et des entrepreneurs en plus d'éclairer les pouvoirs publics en matière de politique d'aide aux entreprises et de soutien à l'entrepreneuriat. Pour ce faire, l'Institut favorise la recherche fondamentale et appliquée. De plus, il s'assure que celle-ci continue à se développer par le biais d'actions de transfert direct vers les entreprises et les acteurs du développement des PME et de l'entrepreneuriat. Il voit également à ce que le transfert des connaissances scientifiques continue à se faire dans le cadre des programmes de premier cycle, de la Maîtrise en gestion des PME, de la Maîtrise en génie industriel et du Doctorat en administration des affaires.

Axes de recherche

Les travaux de recherche de l'Institut se déclinent en deux axes principaux, soit l'entrepreneuriat et les PME. Ces axes permettent l'étude de toutes les composantes d'une structure économique basée sur l'entrepreneuriat. L'objectif central est de comprendre comment on peut créer des entreprises dynamiques, innovantes, compétitives et pérennes dans une diversité de contextes économiques et sociaux.

L'entrepreneuriat

L'axe « entrepreneuriat » est abordé sous deux angles complémentaires : celui de l'entrepreneur, créateur d'entreprise, et celui de la dynamique entrepreneuriale, c'est-à-dire ce qui permet de créer une entreprise et ce qui anime la vitalité des régions, notamment à partir de l'écosystème entrepreneurial. Les travaux portant sur l'entrepreneur s'intéressent à la carrière entrepreneuriale, allant de la stimulation des étudiants universitaires jusqu'à la prise de la retraite et à la difficulté d'assurer la relève de son entreprise. On y parle de motivation, de formation, de compétences, de traits de personnalité, mais aussi d'orientation stratégique, d'objectifs de croissance, de capacité à affronter l'incertitude

et le stress d'un contexte d'affaires plus turbulent et plus risqué et les conséquences sur l'état de santé de l'entrepreneur.

Par ailleurs, comment peut-on amener un entrepreneur potentiel à la décision de création d'une entreprise ? On s'intéresse ici au processus entrepreneurial et à la capacité de l'environnement externe à fournir, à l'entrepreneur naissant, les ressources nécessaires pour passer de l'intérêt à l'action de création et, à l'entrepreneur en exercice, les ressources qui peuvent l'amener à être plus dynamique. On songe ici aux infrastructures, aux réseaux ainsi qu'aux éventuelles structures d'accompagnement.

Les PME

La performance des PME est un thème central abordé par plusieurs chercheurs, et ce, sous différents angles, que ce soit celui de la mesure, de la gestion ou des déterminants de la performance. Ces questions de recherche sont importantes dans un contexte où les pouvoirs publics souhaitent la création d'entreprises « performantes » sans présupposer la multitude de sens que peut prendre ce concept. Cet axe de recherche a évolué pour prendre en compte les nouveaux enjeux de la compétitivité des PME, soit le développement durable, la gestion des risques, l'innovation ouverte et l'internationalisation des activités. Dans cet axe de recherche, on retrouve ainsi des travaux qui concernent l'utilisation des ressources par les PME, les capacités stratégiques qu'elles doivent déployer dans différents contextes, la diversité des comportements et des modes d'organisations qu'elles adoptent selon l'orientation stratégique du dirigeant, et les facteurs susceptibles de nuire à la réalisation de leurs objectifs.



Site internet : www.inrpme.com

« Pour moi, l'entrepreneuriat est comme un oscillogramme. Chaque pic et creux reflète l'évolution constante de nos idées et de notre persévérance. »

ProComs est une jeune entreprise en pleine croissance qui se spécialise dans la transformation numérique, se démarquant par son approche innovante. Dédiaée à simplifier le parcours numérique des organisations, en particulier les OBNL et les entrepreneurs, ProComs les guide à chaque étape de leur transformation. Le processus commence par une analyse détaillée pour identifier les besoins spécifiques, suivie par l'intégration d'outils numériques sur mesure. ProComs offre également des formations personnalisées, un accompagnement individuel continu, et coordonne des événements en ligne pour maximiser la portée et l'efficacité de vos initiatives numériques.

Avec un accent constant sur l'innovation, l'accessibilité et l'efficacité, ProComs est le partenaire idéal pour ceux qui cherchent à transformer la manière dont leur organisation opère numériquement.

Sarah Bouchkhi, Procoms

Site Web : <https://procoms.ca/>



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	ii	CHAPITRE 3 INVESTISSEURS INFORMELS ET INTRAPRENEURIAT : UNE MANIFESTATION D'UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE ÉTABLIE	36
À propos des auteurs.....	iii	Les investisseurs informels : une définition	36
L'institut de recherche sur les PME	iv	<i>Les investisseurs informels : constats du Québec et des autres territoires.....</i>	36
Liste des tableaux.....	vii	CHAPITRE 4 L'ENTREPRENEURIAT HYBRIDE : UNE DYNAMIQUE IMPORTANTE	38
Liste des figures	vii	La stratégie de carrière des entrepreneurs émergents : un regard vers l'entrepreneuriat hybride.....	38
Sommaire exécutif.....	1	CHAPITRE 5 L'ENTREPRENEURIAT AU QUÉBEC : DIFFÉRENCES SELON LE GENRE	41
<i>Principaux résultats.....</i>	2	Quelques constats d'indicateurs du processus entrepreneuriat sur les différences entre les hommes et les femmes.....	41
INTRODUCTION	3	CONCLUSION.....	46
Le <i>Global Entrepreneurship Monitor</i> (GEM)	5		
La méthodologie du GEM.....	6		
<i>L'enquête sur la population adulte (APS)</i>	6		
<i>Les mesures du GEM.....</i>	7		
La comparaison entre le Québec, le reste du Canada (RDC) et le monde	9		
CHAPITRE 1 LES ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'ENTREPRENEURIAT AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA ET D'AUTRES ÉCONOMIES SIMILAIRES	10		
Les attitudes entrepreneuriales	10		
<i>La valorisation de l'entrepreneuriat.....</i>	10		
<i>Perception de l'entrepreneuriat social.....</i>	15		
<i>Le rapport personnel avec l'expérience entrepreneuriale.....</i>	16		
Le sentiment de compétence : une donnée importante pour le passage à l'action	18		
L'engagement entrepreneurial : les opportunités perçues, la peur de l'échec et l'intention d'entreprendre	19		
CHAPITRE 2 L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA ET LES PAYS DE L'OCDE	24		
L'activité entrepreneuriale : quelques définitions.....	24		
L'entrepreneuriat émergent	24		
Les entrepreneurs établis.....	28		
Les sorties de l'entrepreneuriat.....	29		
<i>Les sorties avec continuité : un indicateur du transfert effectif d'entreprises.....</i>	29		
<i>Le repreneuriat au Québec : perspective des personnes en affaires.....</i>	31		
<i>Les sorties sans continuité : un indicateur de la liquidation d'entreprises</i>	32		
La synthèse de l'activité entrepreneuriale	34		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Principales mesures utilisées dans ce rapport comparatif de l'activité entrepreneuriale du Québec avec d'autres économies comparables 8

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Ratio du nombre de chômeurs au nombre de postes vacants, par régions canadiennes 4	Figure 18. Comparaison des opportunités perçues par les citoyens selon les pays participants de l'OCDE..... 20
Figure 2. Modèle révisé du <i>Global Entrepreneurship Monitor</i> 5	Figure 19. Évolution des opportunités perçues par les citoyens du Québec et du RDC (2013-2023) 20
Figure 3. Étapes du processus entrepreneurial. 7	Figure 20. Comparaison de la peur de l'échec des citoyens des pays participants de l'OCDE 21
Figure 4. Comparaison de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière selon les pays participants de l'OCDE..... 11	Figure 21. Évolution de la peur de l'échec des citoyens du Québec et du RDC (2013-2023)..... 22
Figure 5. Évolution de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière au Québec et dans le RDC (2013-2023) 11	Figure 22. Comparaison de la peur de l'échec des citoyens des pays participants de l'OCDE..... 22
Figure 6. Comparaison de l'attention des médias envers l'entrepreneuriat selon les pays participants de l'OCDE ... 12	Figure 23. Évolution de la peur de l'échec des citoyens du Québec et du RDC (2013-2023) 23
Figure 7. Évolution de l'attention des médias envers l'entrepreneuriat au Québec et dans le RDC (2013-2023)..... 12	Figure 24. Proportion d'entrepreneurs naissants selon les pays participants de l'OCDE 25
Figure 8. Comparaison du statut élevé des entrepreneurs prospères selon les pays participants de l'OCDE..... 13	Figure 25. Évolution de la proportion d'entrepreneurs naissants au Québec et dans le RDC (2013-2023)..... 25
Figure 9. Évolution du statut élevé des entrepreneurs prospères du Québec et du RDC (2013-2022) 13	Figure 26. Proportion des nouveaux entrepreneurs selon les pays participants de l'OCDE..... 26
Figure 10. Comparaison de la perception de la facilité à démarrer une entreprise selon les pays participants de l'OCDE..... 14	Figure 27. Évolution des nouveaux entrepreneurs au Québec et dans le RDC (2013-2023)..... 26
Figure 11. Évolution de la facilité perçue de démarrer une entreprise sur le territoire du Québec et du RDC (2016-2022) 15	Figure 28. Proportion de l'activité entrepreneuriale émergente selon les économies comparables 27
Figure 12. Comparaison de la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est sociale des pays de l'OCDE 15	Figure 29. Évolution de l'activité entrepreneuriale émergente au Québec et dans le RDC (2013-2023)..... 27
Figure 13. Évolution de la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est sociale sur le territoire du Québec ou du RDC (2016-2023) 16	Figure 30. Proportion d'entrepreneurs établis selon les pays participants de l'OCDE..... 28
Figure 14. Comparaison du souhait d'un niveau de vie semblable aux autres selon les pays membres de l'OCDE 17	Figure 31. Évolution de la proportion d'entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2013-2023)..... 28
Figure 15. Évolution du souhait d'un niveau de vie semblable aux autres au Québec et dans le RDC (2013-2023) 18	Figure 32. Les sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise selon les pays participants de l'OCDE 30
Figure 16. Comparaison de la connaissance personnelle d'un entrepreneur selon les pays participants de l'OCDE..... 18	Figure 33. Évolution des sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise – Québec et RDC, 2013 à 2023 30
Figure 17. Évolution de la connaissance personnelle d'un entrepreneur au Québec et dans le RDC (2013-2023) 19	Figure 34. Évolution de la proportion de repreneurs parmi les personnes en affaires (entrepreneurs nouveaux et établis), Québec et RDC, moyenne mobile trois ans 31
	Figure 35. Les sorties entrepreneuriales avec cessation des activités de l'entreprise selon les pays participants de l'OCDE 32

Figure 36. Évolution des sorties entrepreneuriales avec cessation des activités de l'entreprise au Québec et dans le RDC, 2013 à 2023	33
Figure 37. Évolution des sorties entrepreneuriales (avec et sans continuité des activités) au Québec et dans le RDC (2013-2023).....	33
Figure 38. Proportion d'entrepreneurs parmi la population totale	34
Figure 39. Synthèse de l'activité entrepreneuriale du Québec comparativement au RDC.....	35
Figure 40. Proportion d'investisseurs informels dans les pays participants de l'OCDE.....	38
Figure 41. Évolution de la proportion d'investisseurs informels au Québec et dans le RDC (2013-2023).....	38
Figure 42. L'entrepreneuriat hybride selon les entrepreneurs émergents– compilation 2013-2023 avec moyennes mobiles de 3 ans	41
Figure 43. L'entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)	42
Figure 44. Perception des compétences entrepreneuriales : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)	43
Figure 45. Intentions entrepreneuriales : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)	45
Figure 46. Activité entrepreneuriale émergente : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)	44
Figure 47. Entrepreneuriat établi : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)	45
Figure 48. Sorties entrepreneuriales : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)	46

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le présent rapport fait état de l'activité entrepreneuriale du Québec pour 2023 et constitue le 11^e rapport consécutif produit dans le cadre de l'enquête du Global Entrepreneurship Monitor. Il présente un portrait unique par rapport aux années précédentes puisqu'il a été réalisé dans une période où les effets résiduels de la pandémie de COVID-19 continuent de se faire sentir, tout en étant marquée par un contexte économique en pleine transformation. En 2023, le Québec continue de naviguer dans une économie en transition qui se remet des bouleversements récents, mais qui est soutenue par une forte demande interne de services, qui fait pression sur les salaires et le coût de financement des entreprises dans les phases de démarrage et de croissance.

Cette année, les données révèlent un contraste saisissant entre les entrepreneurs émergents et les entrepreneurs établis. Tandis que l'on observe une légère reprise du nombre d'entrepreneurs naissants, le taux d'entrepreneurs établis au Québec reste préoccupant, avec une légère amélioration par rapport à 2022, mais toujours en deçà des niveaux d'avant la pandémie. Ce déclin relatif des entrepreneurs établis peut être attribué à plusieurs facteurs, dont le vieillissement des dirigeants d'entreprises, les défis économiques persistants et une concurrence accrue sur le marché du travail. Le phénomène observé l'année dernière, où les soutiens gouvernementaux post-pandémie n'ont fait que retarder des sorties entrepreneuriales inévitables, semble se confirmer en 2023.

Un autre indicateur préoccupant est la progression de la peur de l'échec, qui a connu une remontée significative cette année, posant un obstacle supplémentaire à l'engagement entrepreneurial. Parallèlement, bien que le taux de nouveaux entrepreneurs montre une certaine stabilité, il demeure insuffisant pour compenser l'augmentation des sorties entrepreneuriales, particulièrement celles s'accompagnant de la cessation définitive des activités des entreprises. Cela met en évidence une nouvelle fois que la pérennité

des entreprises demeure un enjeu économique central au Québec.

Cependant, dans ce contexte complexe, certains signaux sont encourageants. Le reprenariat, déjà en progression ces dernières années, continue de gagner du terrain au Québec en 2023, contrairement à la tendance observée dans le reste du Canada. Cette dynamique est un signe positif, suggérant que les entreprises en activité au Québec restent suffisamment attrayantes pour susciter des reprises plutôt que des fermetures définitives.

Principaux résultats

- **Le rapport personnel avec l'entrepreneuriat au Québec reste faible, bien que légèrement amélioré par rapport aux années précédentes.**

Malgré une légère reprise en 2023, la proportion des personnes au Québec connaissant personnellement un entrepreneur reste faible par rapport au RDC. Le sentiment de compétence a connu une légère remontée, mais demeure bien inférieur à celui du RDC. La perception de la facilité à démarrer une entreprise, bien qu'encore favorable, montre des signes de divergence par rapport au RDC, avec une tendance à la baisse depuis 2020. Ces dynamiques laissent entrevoir une possible stagnation des intentions

entrepreneuriales dans les années à venir, dans un contexte où le marché du travail reste tendu.

- **Les opportunités perçues sont en légère baisse.**
Bien que les Québécois continuent de percevoir des opportunités d'affaires, le taux est passé de 81,7 % en 2021 à 68,0 % en 2023. Ce déclin, bien que préoccupant, est moins marqué que celui observé au RDC. Parallèlement, la peur de l'échec a augmenté de manière importante, atteignant 55,7 %, ce qui reflète une inquiétude croissante chez les personnes du Québec quant à la prise de risque entrepreneurial. Ces mouvements combinés n'ont toutefois pas entraîné de forte baisse des intentions de démarrer une entreprise, qui s'établit désormais à 21,1 %. Il s'agit là d'une légère augmentation par rapport à l'année précédente.
- **L'entrepreneuriat émergent connaît une légère progression, principalement tirée par les taux d'entrepreneurs naissants.**
En 2023, le taux d'entrepreneuriat émergent au Québec est passé à 14,8 %, marquant une légère hausse par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement due à une reprise du taux d'entrepreneurs naissants, qui a atteint 12,4 %. Bien que ces chiffres soient encourageants, ils

montrent une reprise fragile qui nécessite un soutien continu pour maintenir cette dynamique.

- **Les sorties entrepreneuriales connaissent une dynamique contrastée, avec une baisse des fermetures d'entreprises sans continuité des activités.**

En 2023, les sorties de l'entrepreneuriat marquées par la cessation définitive des activités de l'entreprise ont diminués à 3,6 % au Québec, tandis que les sorties avec continuité ont légèrement augmenté pour atteindre 5,4 %. Ces tendances contrastent avec celles observées au RDC, où les sorties entrepreneuriales globales ont diminué. Cette dynamique suggère que le contexte québécois est encore marqué par des transferts d'entreprises qui demeurent importants en nombre.

- **Le repreneuriat continue de croître au Québec.**

Les analyses montrent une augmentation constante des taux de repreneuriat au Québec, qui atteignent désormais 36,5 % pour la période 2021-2023. Ce phénomène, en hausse depuis 2016-2018, indique que le

repreneuriat devient une voie de plus en plus importante pour accéder à l'entrepreneuriat au Québec, bien plus que dans le reste du Canada où les taux restent stables.

- **Les femmes s'engagent moins dans l'entrepreneuriat que les hommes, malgré le fait que cette carrière leur apparaisse attrayante.**

Les femmes semblent freinées dans leur élan à créer des entreprises du fait d'un manque de croyance en leurs compétences entrepreneuriales. Tous les indicateurs en aval du processus entrepreneurial, que ce soit l'intention, l'entrepreneuriat émergent ou l'entrepreneuriat établi, convergent pour illustrer ce frein. Cela suggère de poursuivre les efforts afin d'encourager les femmes à s'engager dans l'entrepreneuriat. Le repreneuriat pourrait être une voie à cet égard.

- **L'entrepreneuriat hybride se renforce, malgré une légère fluctuation.**

L'entrepreneuriat hybride, où les individus maintiennent un emploi salarié tout en démarrant une entreprise, continue de

jouer un rôle important dans le paysage entrepreneurial québécois. En 2023, bien que l'on observe une légère fluctuation dans les taux d'entrepreneurs hybrides, ce phénomène reste un choix stratégique important pour atténuer les risques financiers et tester la viabilité des entreprises. La proportion d'entrepreneurs émergents ayant un emploi salarié a atteint 65,2 % au Québec. Il s'agit d'une légère baisse par rapport aux années précédentes. Cependant, cette proportion demeure plus élevée que dans le RDC, où l'entrepreneuriat hybride semble moins répandu. Le maintien de l'entrepreneuriat hybride dans un contexte économique en évolution suggère qu'il reste une voie privilégiée pour de nombreux Québécois désireux de s'engager dans l'entrepreneuriat tout en conservant une sécurité financière. Cette tendance mérite d'être surveillée de près, car elle pourrait avoir des implications pour le développement de l'activité entrepreneuriale au Québec dans les années à venir.

« Mon rêve entrepreneurial serait de devenir la référence au Québec et en France. »

La bü-verte Inc. est une entreprise innovante de la Mauricie. Les stations portatives quelle offre sont autonome et conserve la fraîcheur de l'eau pendant 2 semaines. Visant à promouvoir des pratiques durables et à réduire les déchets plastiques directement à la source, cet immense thermos offre aussi une légère bruine sur demande pour rafraîchir les gens lors de chaude journée. Afin de limiter les micros plastiques, les goûts et les odeurs, son réservoir a été conçu en acier inoxydable.

Sylvain Giguère, La bü-verte

Site Web : <https://www.labuverte.com/>

Facebook : www.facebook.com/labuverte



INTRODUCTION

Au printemps 2023, les effets résiduels de la pandémie de COVID-19 continuent à se faire ressentir, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Bien que les économies québécoise et mondiale se remettent progressivement de la pandémie, des perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la conjoncture économique en 2023 se présente comme une année de transition pour plusieurs entrepreneurs.

Premièrement, la lutte à l'inflation se poursuit. Après les sommets de 2022 (8 % en juin 2022), l'inflation annualisée au Québec recule et atteint 4,7 % en moyenne au cours des deux premiers trimestres de 2023, alors qu'elle était de 1,2 % seulement pour la période de 2013-2019¹. Au Canada, l'inflation est également à la baisse, mais elle demeure tenace. Le taux officiel d'escompte de la Banque du Canada augmente d'un demi-point de pourcentage en l'espace de 6 mois pour atteindre 5,0 % en juin 2023. L'augmentation rapide des coûts du financement de projets entrepreneuriaux en phase de démarrage ou de croissance et l'incertitude pourraient peser sur les opportunités d'affaires au Québec.

Bien que les risques d'un ralentissement de la croissance économique sont présents, l'économie québécoise est stimulée par la force de la demande de services au Québec et par la vigueur insoupçonnée de l'économie américaine. La croissance du produit intérieur brut réel stagne ou progresse très modestement au cours des premiers mois de 2023 au Québec, pour atteindre + 0,8 % en juin. Cela est bien en deçà de la croissance économique observée avant la pandémie (+ 2,3 % de 2013 à 2019)². Encouragés par la résilience de l'économie mondiale, les exportateurs au Québec espèrent un

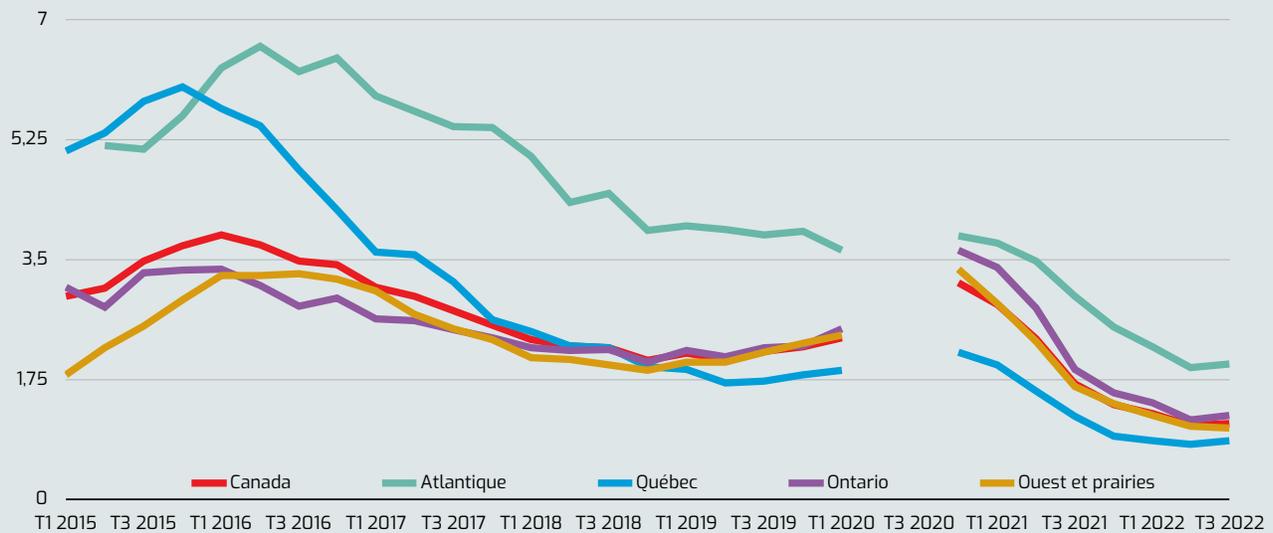
atterrissage en douceur de l'économie américaine qui représente près de 75 % des exportations.

La vigueur du marché du travail au Québec surprend toujours au début de 2023. Pour la première fois de son histoire, l'emploi au Québec franchit le cap du 4,5 millions en juin 2023 selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. De juin 2022 à juin 2023, l'économie québécoise ajoute non seulement 109 500 emplois, mais aussi 108 800 adultes à sa population active. Le marché du travail demeure tendu avec un taux de chômage moyen de 4,2 % au cours des six premiers mois de 2023, comparativement 6,7 % au cours de la période de 2013 à 2019. D'ailleurs, l'augmentation du salaire horaire moyen de 6,9 % entre janvier 2022 et 2023 au Québec est un sommet au Canada.

1 Institut de la statistique du Québec. Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble. Données mensuelles et annuelles. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3877>.

2 Institut de la statistique du Québec. Caractéristiques du marché du travail, données mensuelles désaisonnalisées, ensemble du Québec.

Ratio du nombre de chômeurs au nombre de postes vacants Régions et provinces, 2015:T1 à 2022:T3



Source : Estimations de Marc Duhamel (INRPME, UQTR) à partir des tableaux 14-10-0398-01 (Enquête sur les postes vacants et les salaires) et 14-10-0287-01 (Enquête sur la population active), Statistique Canada, 8 mars 2023. Moyenne annuelle calculée à partir des moyennes trimestrielles de l'indice.

Figure 1. Ratio du nombre de chômeurs au nombre de postes vacants, par régions canadiennes

Comme nous le remarquons depuis plusieurs éditions, le resserrement du marché du travail au Québec semble exercer une pression à la baisse sur l'attrait des activités entrepreneuriales. De fait, le taux mensuel de création d'entreprises était de 1,50 % en moyenne au Québec entre 2015 et 2019. Au cours des 6 premiers mois de 2023, il n'était plus que 1,36 %. Et bien que le taux de disparition d'entreprises moyen a chuté de 1,42 % de 2015-2019 à 1,37 % au cours des 6 premiers mois de 2023, il est légèrement supérieur à celui des deux premiers trimestres de 2022 (1,21 %)³.

Dans un contexte économique en transition, il sera intéressant de constater l'ampleur des retombées de la vigueur du marché du travail sur les activités entrepreneuriales au Québec dans les prochaines sections.

3 Statistique Canada. Tableau 33-10-0270-01. Estimations expérimentales pour les entreprises nouvellement ouvertes et les entreprises nouvellement fermées pour le Canada, les provinces et territoires, et les régions métropolitaines de recensement, données désaisonnalisées.

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM)

Le projet du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est une évaluation annuelle des attitudes, aspirations et activités entrepreneuriales dans plusieurs pays. Le projet a initialement démarré en 1999 sous l'impulsion de la London Business School (Royaume-Uni) et du Babson College (États-Unis). Jusqu'à aujourd'hui, près d'une centaine d'équipes nationales se sont engagées à mesurer l'activité entrepreneuriale aux quatre coins du globe, ce qui fait du GEM la plus grande étude qui porte sur le dynamisme entrepreneurial dans le monde.

L'étude du GEM explore le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique nationale en mettant en

lumière les particularités nationales et les caractéristiques associées à l'activité entrepreneuriale. Les données collectées sont harmonisées par une équipe centrale d'experts, garantissant la qualité et facilitant les comparaisons entre nations.

Le GEM est unique puisqu'il se concentre sur les attitudes, aspirations et activités des individus en lien avec la carrière d'entrepreneur, contrairement à d'autres bases de données qui s'orientent sur les travailleurs autonomes ou les petites entreprises. Cette approche procure un portrait plus riche et détaillé de l'activité entrepreneuriale que ce qui se retrouve dans les registres officiels des pays.

Essentiellement, le modèle du GEM postule qu'au travers de différentes institutions et caractéristiques socioéconomiques (éducation, lois, infrastructure, technologie, finance, R-D, etc.), l'environnement social, culturel et politique influence les attitudes, les aspirations et l'activité entrepreneuriale (Figure 2. Modèle révisé du Global Entrepreneurship Monitor). Cela a un effet sur la création d'entreprises et sur la croissance économique. Différentes sources de données sont utilisées, dont le sondage auprès de la population adulte (GEM) et auprès d'experts nationaux (GEM).

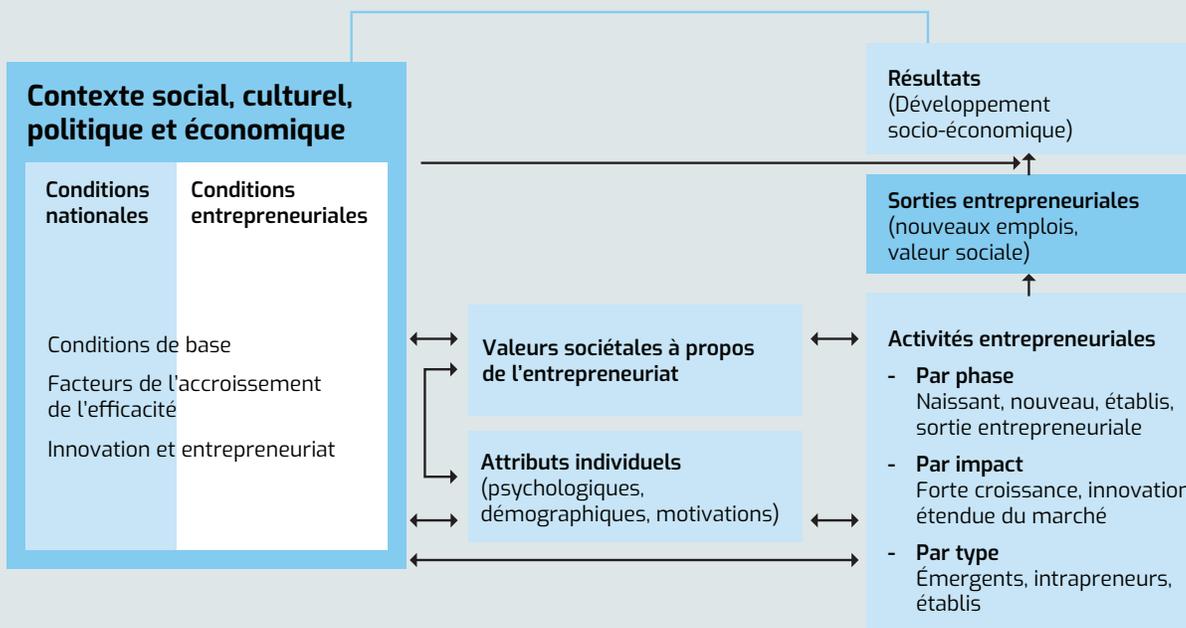


Figure 2. Modèle révisé du Global Entrepreneurship Monitor

La méthodologie du GEM

Les données du GEM reposent sur deux grandes enquêtes annuelles : une enquête auprès de la population adulte (*Adult Population Survey (APS)*) et une autre auprès d'un échantillon d'experts (*National Expert Survey (NES)*). Ces enquêtes procurent une photographie de la situation entrepreneuriale sur le territoire à un moment précis dans le temps. En reproduisant les enquêtes du GEM dans les prochaines années, comme cela se fait depuis 23 ans dans de nombreux pays, il sera possible de faire émerger des tendances et, surtout, de tenter de comprendre l'effet des politiques publiques et des programmes de soutien à cet égard. Nous pouvons déjà avoir de telles tendances qui émergent puisque nous en sommes à la 11^e année de production du rapport.

L'enquête sur la population adulte (APS)

Chaque pays participant mène une enquête auprès d'un échantillon représentatif de sa population adulte d'au moins 2 000 personnes. Ces enquêtes sont réalisées entre avril et juin chaque année et elles utilisent un questionnaire standard fourni par le consortium GEM. Exceptionnellement, à cause de la pandémie de COVID-19, le consortium a décalé de quelques mois la production de l'enquête, ce qui a fait terminer la collecte vers le mois d'octobre. Afin d'assurer l'uniformité et la rigueur de la démarche utilisée, l'équipe internationale du GEM collabore avec un enquêteur désigné par l'équipe nationale de chaque pays, généralement une firme de sondage. Les données brutes sont ensuite envoyées aux experts du consortium pour vérification, uniformisation et génération des indicateurs statistiques avant que les équipes nationales puissent produire leur rapport.

Au Canada, 2 000 personnes ont répondu à l'enquête du GEM. Celle-ci s'est déroulée en partie par téléphone (50,3 %) en procédant à une sélection aléatoire de participants (répartition de 59,2 % de téléphone filaires et 40,8 % de téléphones cellulaires) ainsi que par un échantillon de répondants en ligne dont la constitution s'est faite de manière aléatoire (49,7 %). Une pondération a été appliquée sur les répondants obtenus afin de tenir compte de la répartition de l'âge, du sexe et de la province du répondant. L'échantillon québécois correspond aux 461 répondants de l'échantillon canadien qui ont déclaré résider au Québec⁴.

4 Ce nombre de répondants procure une marge d'erreur inférieure à 4,5 %, 19 fois sur 20 (pour un échantillonnage stratifié aléatoire).

Les mesures du GEM

L'enquête GEM inclut plusieurs indicateurs de l'activité entrepreneuriale. Comme on peut le voir dans la Figure 3, en amont du processus entrepreneurial, il y a les attitudes de la population en général à l'égard de l'entrepreneuriat. Il s'agit, en quelque sorte, d'indicateurs de la culture entrepreneuriale du pays ou du territoire. Le processus entrepreneurial débute par l'intention d'entreprendre, pour ensuite être constitué d'entrepreneurs naissants,

qui deviennent de nouveaux entrepreneurs et, ensuite, des entrepreneurs établis. Évidemment, certains entrepreneurs vont également fermer leur entreprise tandis que d'autres choisiront de transférer leur entreprise à une relève entrepreneuriale ou à d'autres entrepreneurs établis.

L'enquête GEM permet d'étudier plus finement les entreprises qui sont créées, notamment leur niveau d'innovation, leur volonté de croissance et d'internationalisation.

Le présent rapport comparatif ne pourra pas aborder ces éléments puisqu'un sur-échantillonnage aurait été nécessaire. Le Tableau 1 présente les principales mesures du GEM qui ont été utilisées dans les analyses produites.

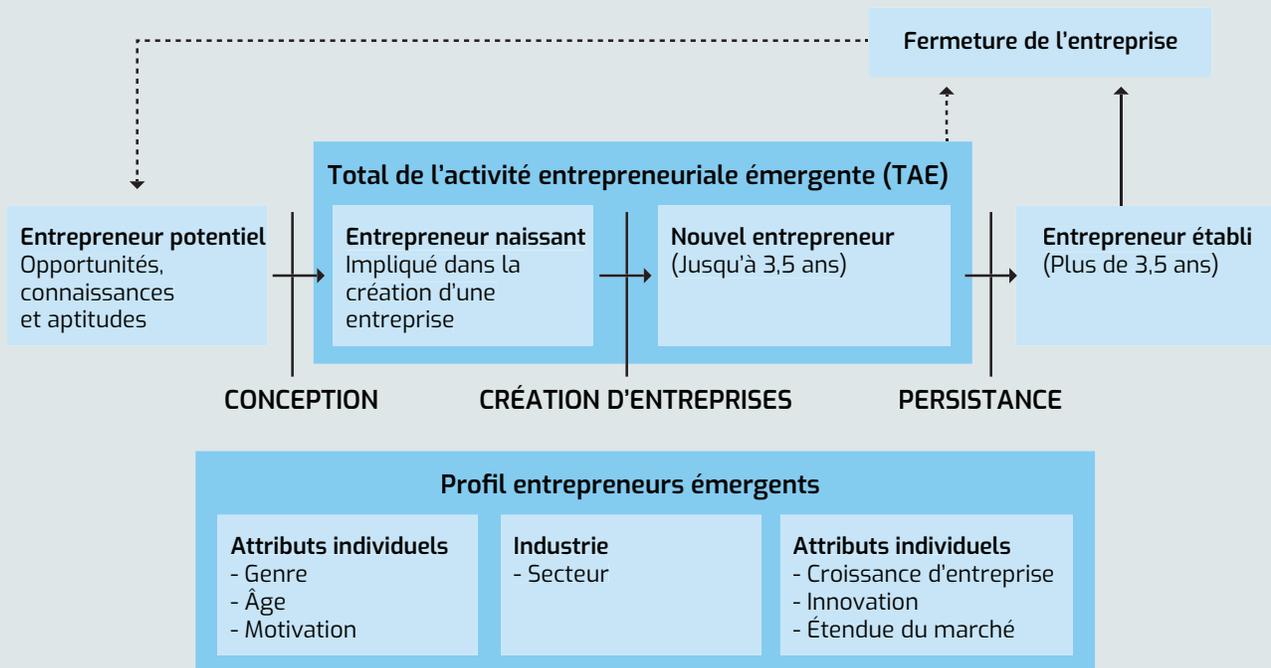


Figure 3. Étapes du processus entrepreneurial.

Tableau 1. Principales mesures utilisées dans ce rapport comparatif de l'activité entrepreneuriale du Québec avec d'autres économies comparables

Processus entrepreneurial	
Entrepreneur naissant	Personne qui a créé une entreprise et versé jusqu'à 3 mois de salaires
Entrepreneur nouveau	Personne qui a créé une entreprise et versé entre 4 et 41 mois de salaires
Entrepreneur établi	Personne qui a créé une entreprise et versé au moins 42 mois de salaires
L'activité entrepreneuriale	
TAE (Total de l'activité entrepreneuriale émergente)	Toutes les personnes engagées dans le processus entrepreneurial, soit les entrepreneurs naissants et les nouveaux entrepreneurs
TAE opportunité	TAE regroupant les personnes qui déclarent s'être engagées dans l'entrepreneuriat à la suite de l'identification d'une opportunité d'affaires
TAE nécessité	TAE regroupant les personnes qui déclarent s'être engagées dans l'entrepreneuriat parce qu'ils n'ont pas pu trouver une meilleure proposition d'emploi
Les attitudes à l'égard de l'entrepreneuriat	
Intentions entrepreneuriales	Personnes qui déclarent avoir l'intention de démarrer une entreprise dans les trois prochaines années
Opportunités perçues	Personnes qui déclarent avoir identifié, dans leur localité, des opportunités pouvant déboucher sur une création d'entreprise dans les prochains six mois
Compétences perçues	Personnes qui déclarent disposer des compétences requises pour démarrer une entreprise
Peur de l'échec	Personnes qui ont perçu des opportunités mais qui déclarent ne pas s'engager dans l'entrepreneuriat par peur de l'échec

La comparaison entre le Québec, le reste du Canada (RDC) et le monde

Le Québec, par sa configuration socioculturelle différente du reste du Canada (RDC), constitue un territoire particulièrement intéressant dans le cadre du GEM Canada. En effet, la majorité des entrepreneurs au Québec possède une langue maternelle différente de ceux du reste de l'Amérique du Nord. De surcroît, le Québec possède des lois, des règlements, des institutions et des politiques publiques qui se démarquent des autres provinces. En plus de l'application de mesures sanitaires différentes dans le cadre de la pandémie de COVID-19, on peut également penser, par exemple, au Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat (2017-2022)⁵ qui vise à soutenir les entrepreneurs de toutes les régions et de tous les horizons, ce qui peut avoir une influence sur les activités entrepreneuriales des citoyens. Considérant le rôle des institutions et des facteurs socioculturels pour expliquer les différences en ce qui a trait à l'activité entrepreneuriale, l'objectif de ce rapport est de procéder à des comparaisons

entre le Québec et le RDC sur les principaux indicateurs du projet GEM afin de faire ressortir ces différences et de présenter des pistes d'explication à celles-ci. Le GEM a également la particularité de permettre de comparer chacun des pays participants selon différents indicateurs de l'activité entrepreneuriale. Toutefois, afin d'offrir une comparaison plus juste entre les économies, seuls les pays membres de l'OCDE⁶ seront présentés à titre de comparaison dans ce rapport.

5 <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/economie/publications/plan-daction-gouvernemental-en-entrepreneuriat-page-2017-2022>

6 Organisation de coopération et de développement économiques

Antoine Behon, FEPI - Eddie, associé -

« L'entrepreneuriat, pour moi, c'est transformer une vision en réalité. Cela implique de surmonter les défis avec passion et persévérance, tout en créant quelque chose de plus grand que soi. »

« Pour moi, l'entrepreneuriat est un espace de liberté où créativité et action se conjuguent pour générer un impact positif sur la société. Il vise à faire évoluer les biens et services de manière durable, en intégrant des variables essentielles pour répondre aux défis socio-économiques et environnementaux. »

FEPI est un organisme à but non lucratif (OBNL) engagé dans la promotion du transport écoresponsable et l'amélioration de la qualité de vie au Québec. En mettant l'accent sur l'environnement et la santé physique à travers le sport, la FEPI collabore avec des restaurants écoresponsables, des commerces locaux et les instances gouvernementales pour maximiser son impact positif.

Antoine Behon, FEPI



CHAPITRE 1

LES ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'ENTREPRENEURIAT AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA ET D'AUTRES ÉCONOMIES SIMILAIRES

Les attitudes entrepreneuriales

Ce ne sont évidemment pas tous les citoyens d'un territoire qui choisiront de devenir entrepreneurs. Seule une partie de ceux-ci décideront, à un moment ou à un autre de leur vie, de démarrer une entreprise. L'un des facteurs importants pour expliquer le choix de la carrière entrepreneuriale est l'attitude à l'égard de l'entrepreneuriat. D'une certaine façon, les attitudes à l'égard de l'entrepreneuriat font partie de ce que l'on nomme la culture entrepreneuriale d'un territoire.

Les attitudes peuvent être variées et toucher différents aspects de l'entrepreneuriat. Celles-ci peuvent également varier dans le temps, ce qui permet de mieux comprendre comment elles se transforment sur certains territoires. Dans le présent rapport, les principaux indicateurs d'attitudes entrepreneuriales seront comparés en situant le Québec, le reste du Canada (RDC) et les autres pays participants au GEM (groupe de pays participants de l'OCDE).

La valorisation de l'entrepreneuriat

Les sociétés peuvent valoriser (ou non) les entrepreneurs et l'entrepreneuriat en général. Cet appui peut stimuler la création de nouvelles entreprises avec le temps. Quatre principaux indicateurs permettent de constater l'appui des citoyens à cet égard : l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière, l'attention des médias envers l'entrepreneuriat, le statut élevé accordé aux entrepreneurs qui réussissent et, la perception de la facilité à démarrer des entreprises.

D'abord, pour ce qui est de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière, le Québec se positionne comme le territoire où l'entrepreneuriat est le plus valorisé au monde, avec 79,5 % d'appui, comparativement au RDC où 67,4 % des citoyens estiment qu'il s'agit d'une bonne carrière (Figure 4). Si en 2020, le Québec (83,9%) a fait un saut important afin d'atteindre un sommet inégalé (Figure 5), tandis que le RDC maintenait presque le statu quo avec 2019 (sommet inégalé également), nous assistons à une baisse à la fois pour le Québec et le RDC en 2023, quoi que très légère pour le RDC. Cela dit, par rapport à 2022, nous constatons une très légère

amélioration à la fois pour le Québec et le RDC. Globalement, l'attrait pour la carrière d'entrepreneur demeure très élevé.

Entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière



Figure 4. Comparaison de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière selon les pays participants de l'OCDE

Entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière

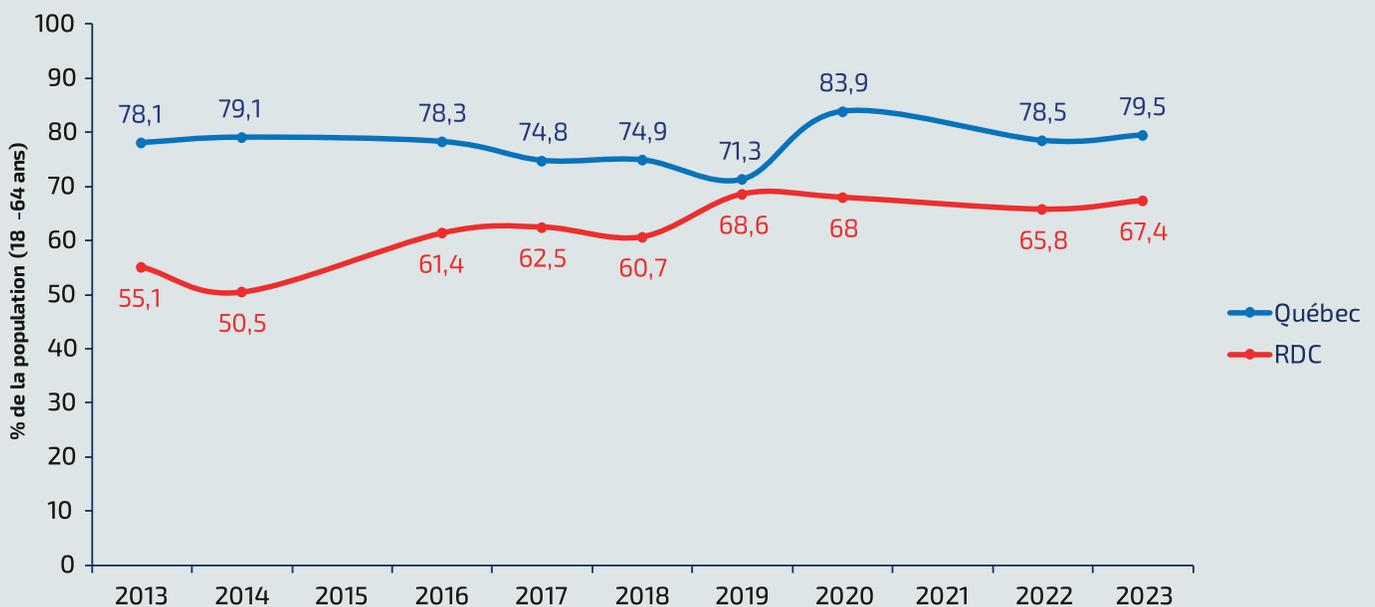


Figure 5. Évolution de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière au Québec et dans le RDC (2013-2023)

Pareillement, le Québec reste le territoire où la part de la population qui estime que les médias accordent beaucoup d'attention à l'entrepreneuriat est la plus élevée. Avec un taux de 83,9 % le Québec se classe au premier rang des pays à économie semblable. Dans le RDC, ce sont un peu plus de trois quarts (75,7 %) des citoyens qui partagent le même avis (Figure 6). Sur le plan des tendances, on constate un

revirement positif à la fois pour le Québec et pour le RDC. Ce revirement permet au Québec d'atteindre son meilleur niveau depuis 2013 (Figure 7).

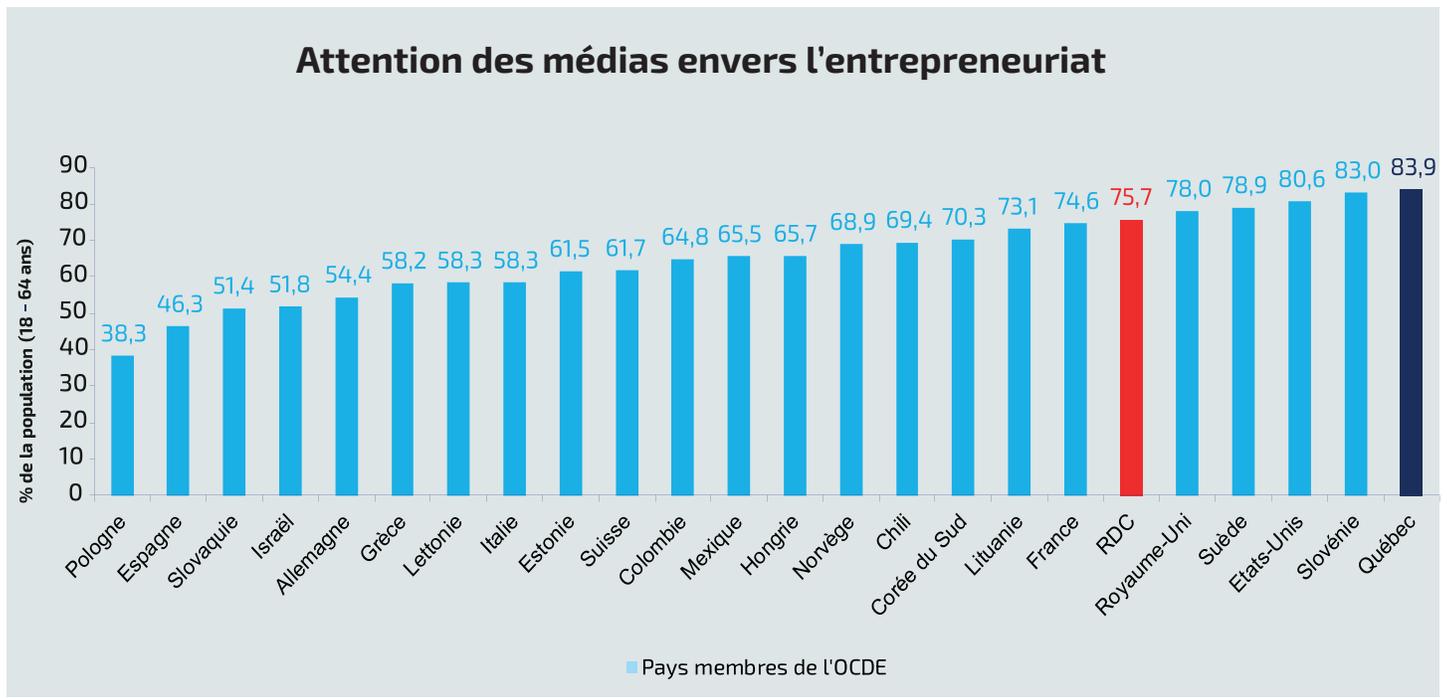


Figure 6. Comparaison de l'attention des médias envers l'entrepreneuriat selon les pays participants de l'OCDE

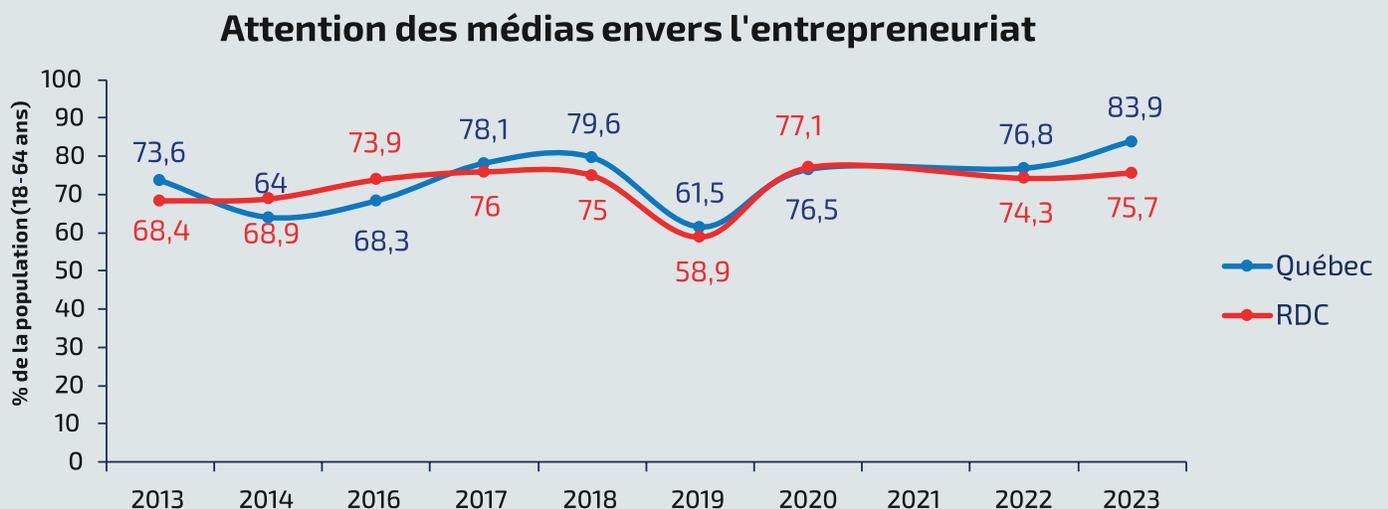


Figure 7. Évolution de l'attention des médias envers l'entrepreneuriat au Québec et dans le RDC (2013-2023)

Relativement à la perception selon laquelle un statut élevé est accordé aux entrepreneurs qui réussissent, le RDC et le Québec occupent respectivement le 6^e et le 8^e rang. Sur ce point, l'écart entre les Québécois et les citoyens du RDC reste faible. En effet, ce sont 77,7 % des personnes au Québec et 80,1 % de celles du RDC qui partagent cet avis (Figure 8).

Comme on peut le voir, ces résultats sont en lente croissance depuis 2013 (Figure 9). Il faut souligner que si le Québec avait légèrement surpassé le RDC en 2020 et 2022, la tendance s'inverse en 2023. Cette année, le RDC reprend son avantage d'avant 2020

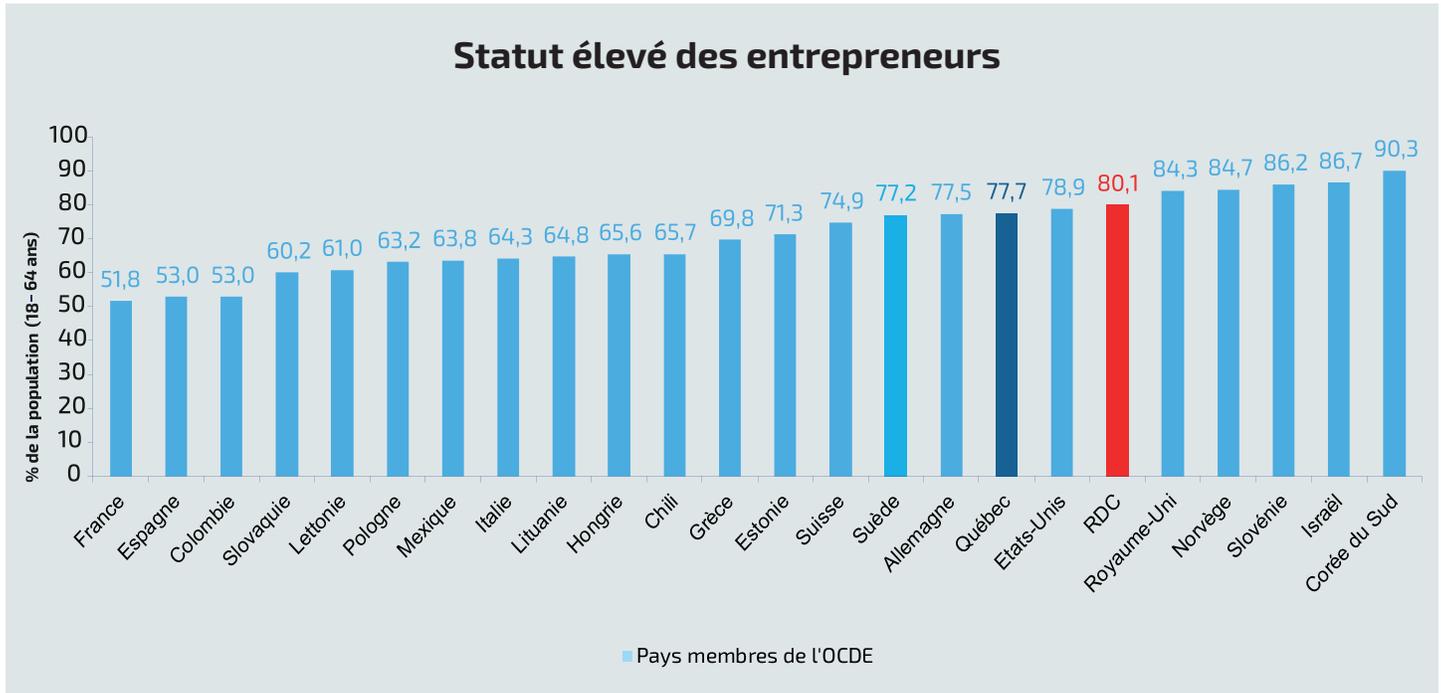


Figure 8. Comparaison du statut élevé des entrepreneurs prospères selon les pays participants de l'OCDE

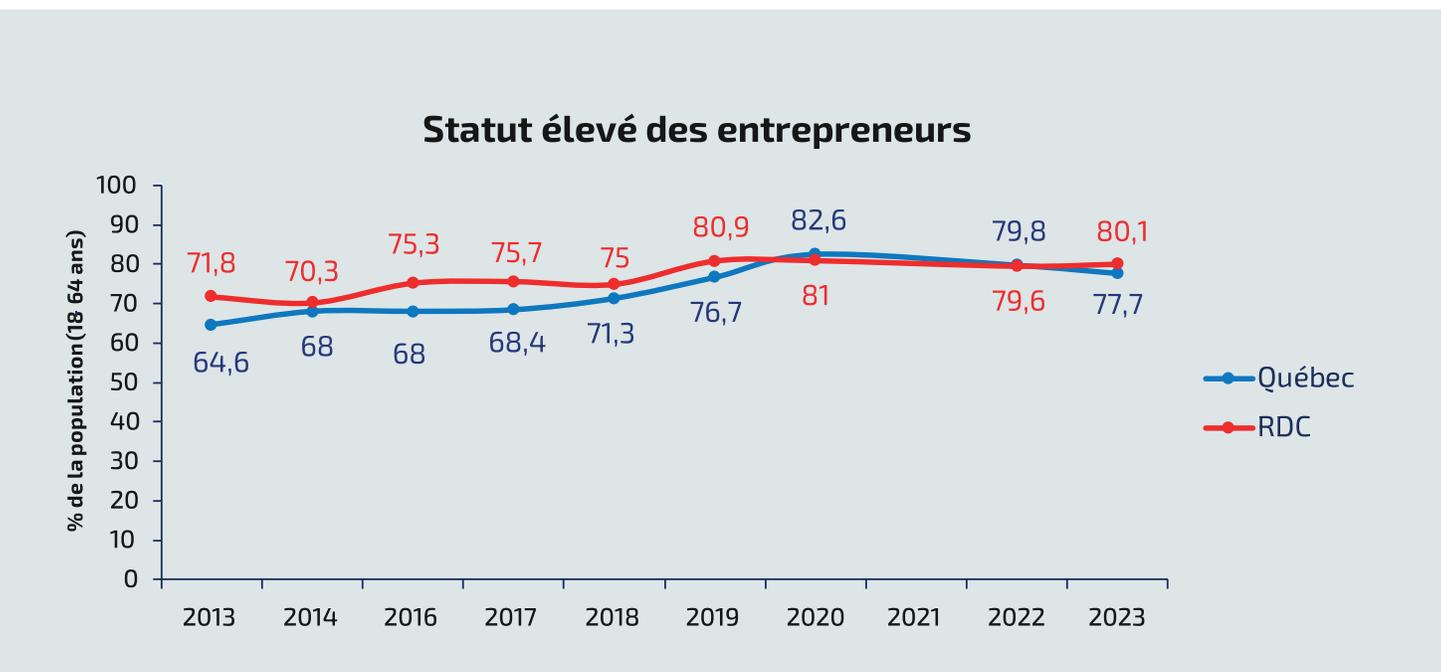


Figure 9. Évolution du statut élevé des entrepreneurs prospères du Québec et du RDC (2013-2023)

Depuis 2016, nous présentons la perception de la facilité à démarrer des entreprises sur les territoires concernés. En effet, il arrive parfois d'entendre des entrepreneurs se plaindre du fardeau de la paperasserie que les gouvernements exigent lors de l'ouverture des entreprises. Cette perception, fondée ou non, peut décourager les entrepreneurs potentiels dans leur démarche visant la création éventuelle d'une entreprise.

Comme on peut le voir à la Figure 10, 72,8 % des personnes interrogées au Québec sont d'avis qu'il est plutôt facile de démarrer une entreprise, un taux plus élevé de 11,7 % que dans le reste du Canada (61,1 %). Cela classe le Québec au 6^e rang des 26 pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête.

La Figure 11 révèle deux tendances distinctes dans l'évolution des taux de perception du démarrage d'entreprise au Québec et en RDC.

Avant 2019, les taux évoluaient de manière relativement constante à la hausse pour les deux territoires. Toutefois, à partir de 2020, les trajectoires des deux régions divergent. Pour le Québec, l'évolution reste majoritairement positive, avec un point culminant en 2021 où 74,4 % de la population estimait qu'il était facile de démarrer une entreprise. Bien qu'une légère baisse ait été observée en 2022, une amélioration est observée en 2023.

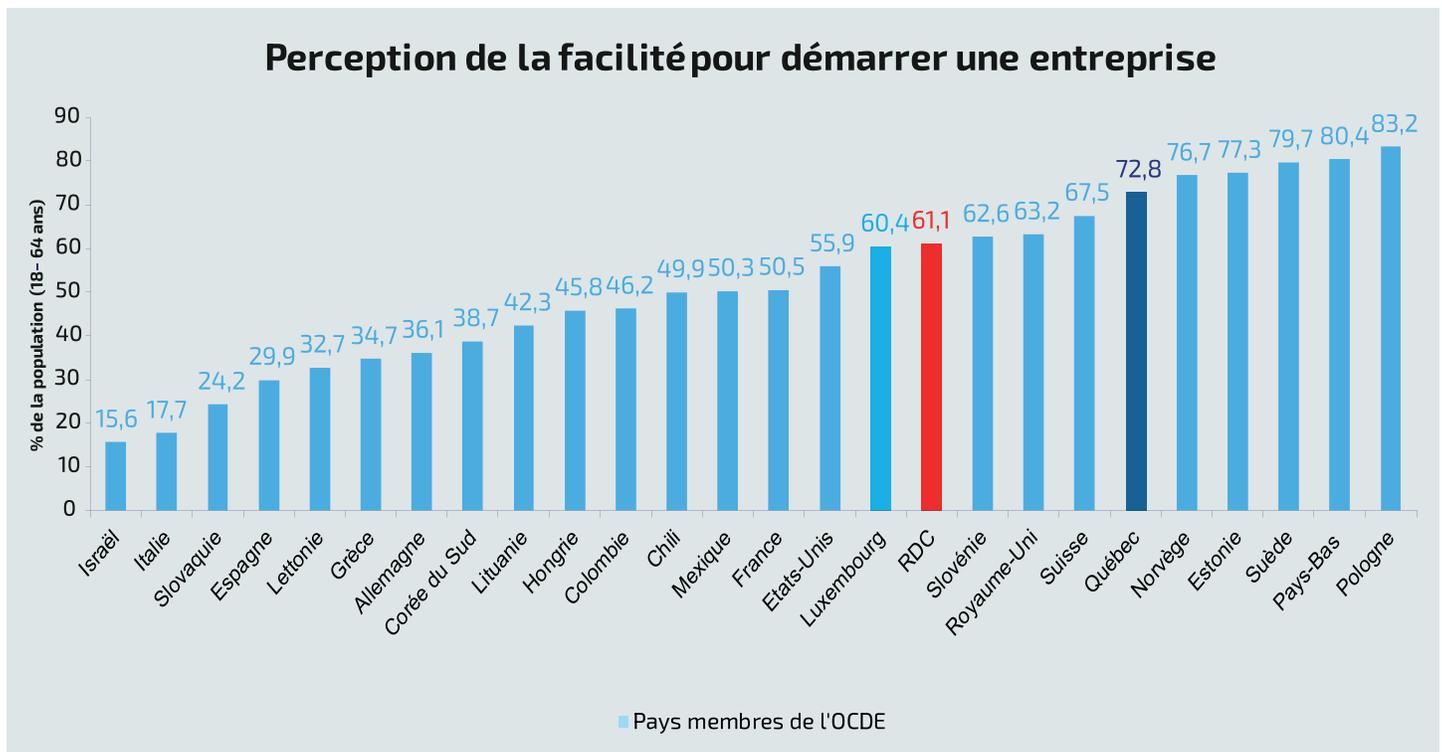


Figure 10. Comparaison de la perception de la facilité à démarrer une entreprise selon les pays participants de l'OCDE

En revanche, pour le RDC, on observe une baisse progressive depuis 2020. Après avoir atteint un sommet de 67,7 % en 2019, la perception de la facilité de démarrer une entreprise a diminué chaque année, atteignant 61,1 % en 2023. Cette tendance descendante contraste avec la dynamique observée au Québec sur la même période.

Démarrage d'entreprise facile



Figure 11. Évolution de la facilité perçue de démarrer une entreprise sur le territoire du Québec et du RDC (2016-2022)

Perception de l'entrepreneuriat social

Depuis quelques années, le consortium GEM observe la perception de l'entrepreneuriat social qui est visible par la population dans les territoires concernés. Ces taux constituent la proportion de la population adulte qui considère

comme visibles les entreprises dont la principale raison d'être est de régler des problèmes sociaux.

Comme on peut le voir à la Figure 12, 57,6 % de la population adulte au Québec estime que les entreprises dont la principale raison d'être est de régler des problèmes sociaux sont plutôt visibles sur le territoire,

comparativement à 49,8 % dans le RDC. Ce taux positionne le Québec au 1^{er} rang et le RDC au 6^e rang parmi les territoires de l'OCDE participants en 2023.

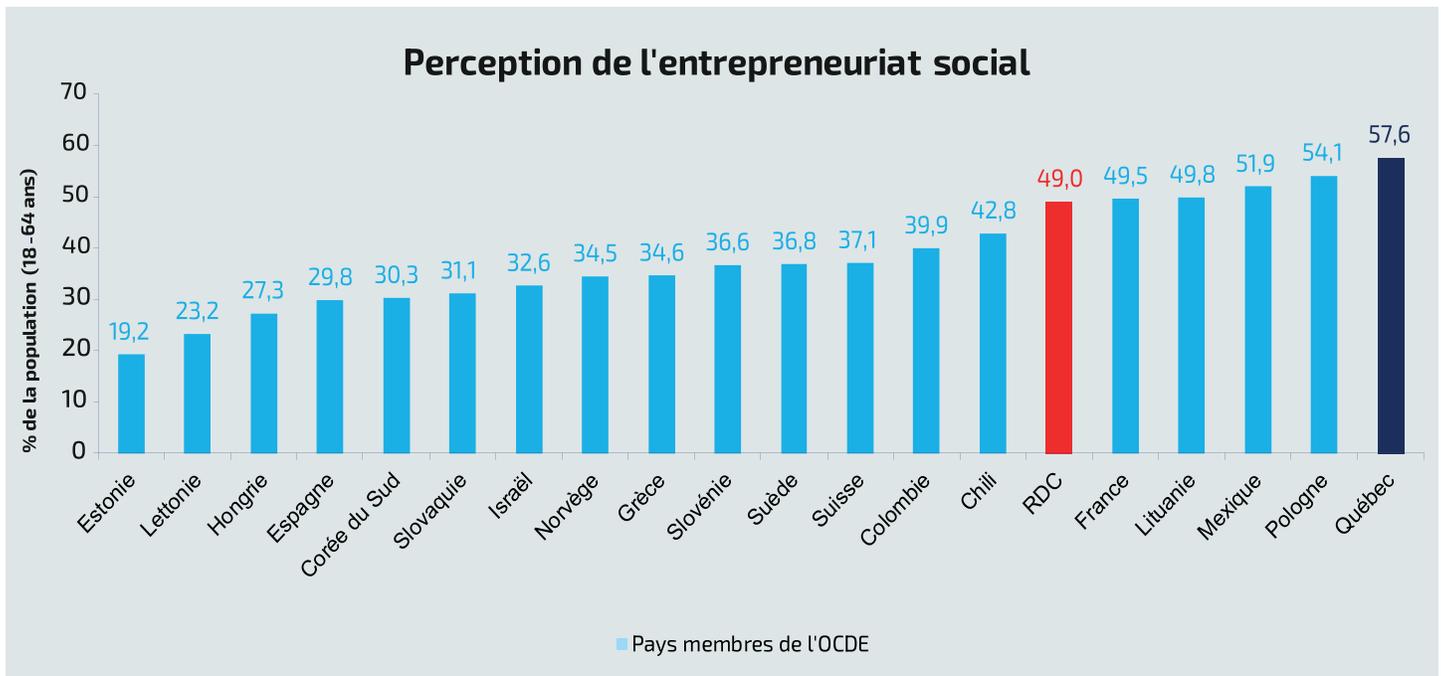


Figure 12. Comparaison de la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est sociale des pays de l'OCDE

À la Figure 13, on constate que le Québec connaît une constante progression depuis 2016 sur la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est d'ordre social, passant d'un taux de 40,1 % à 57,6 %. Toutefois, le taux observé en 2023 est légèrement plus faible que celui de 2020 où il était à 58,1 %, mais supérieur à celui

de 2022. Pour sa part, le RDC a eu une tendance plutôt fluctuante et il connaît un déclin important à partir de 2020 par rapport à 2019, il s'agissait alors d'un sommet historique. L'année 2019 semble avoir été une situation d'exception pour le RDC. Cela dit, l'évolution reste sensiblement constante depuis 2020.

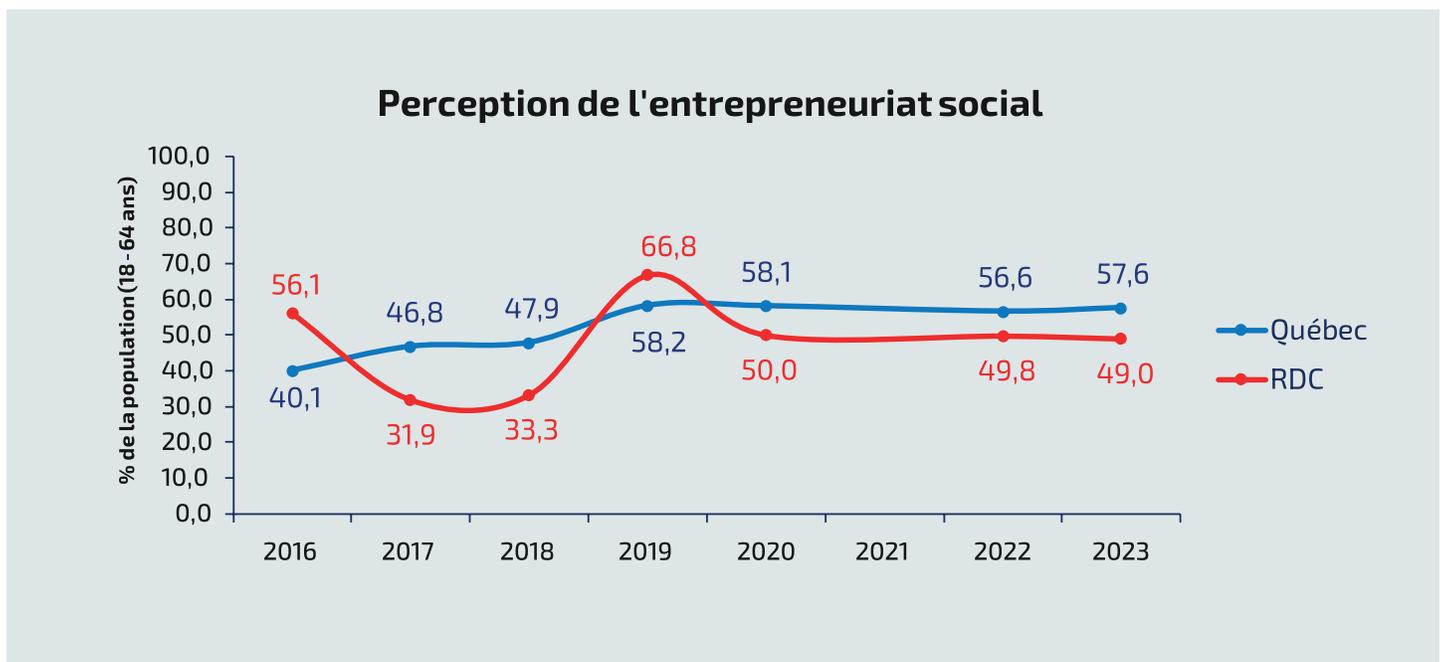


Figure 13. Évolution de la perception de visibilité des entreprises dont la mission principale est sociale sur le territoire du Québec ou du RDC (2016-2023)

Le rapport personnel avec l'expérience entrepreneuriale

L'entrepreneuriat sur un territoire s'explique notamment par le biais des attitudes et des perceptions des citoyens quant à leur rapport personnel face à la carrière entrepreneuriale. Les citoyens sont plus ou moins mis en contact avec l'expérience entrepreneuriale, soit parce qu'ils connaissent un entrepreneur dans leur entourage soit parce qu'ils ont une perception des compétences entrepreneuriales qui leur est propre. Bien que ces indicateurs demeurent limités quant au détail de ce qu'ils peuvent mesurer, ces dimensions sont importantes pour

comprendre la création d'entreprises sur un territoire donné. En effet, le fait de connaître personnellement des entrepreneurs permet de démystifier leur travail et d'offrir un point de comparaison pour estimer ses propres compétences⁷. Ce dernier élément est crucial puisque le niveau de compétences entrepreneuriales perçues permet d'expliquer grandement l'intention de devenir entrepreneur et la mise en action vers la création d'entreprises⁸.

7 Bosma, N., Hessels, J., Schutjens, Van Praag, V. M. & Verheul, I. (2012), « Entrepreneurship and role models », *Journal of Economic Psychology*, 33 (2), 410-424.

8 Newman, A., M. Obschonka, S. Schwarz, M. Cohen et I. Nielsen (2019), « Entrepreneurial self-efficacy: A systematic review of the literature on its theoretical foundations, measurement, antecedents, and outcomes, and an agenda for future research », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 110, n° Part B, p. 403-419.

Les analyses effectuées permettent de constater que très peu de Québécois connaissent personnellement des entrepreneurs comparativement aux personnes des autres pays participants de l'OCDE (voir la Figure 14). En effet, seulement 35,4 % des Québécois connaissent personnellement une personne qui a démarré une entreprise au cours des deux dernières années, comparativement à 56,2 % des citoyens dans le RDC. Cela place le Québec au 25^e rang des pays de l'OCDE qui participent au GEM, alors que le RDC est au 8^e rang. On constate aussi qu'au Québec ce taux était en progression de 2013 à 2019, mis à part en 2018. Toutefois, de 2020-2022, ce taux a continuellement baissé. Cela dit, il s'est positivement amélioré en 2023 comparativement à 2022. (voir la Figure 15). Pour le RDC, une hausse constante depuis 2013 est observée, sauf depuis la pandémie en 2020, où

ce taux, après avoir presque stagné en 2021, a baissé en 2022. Cependant, il reprend la hausse en 2023. Il convient de mentionner que l'écart entre le RDC et le Québec se creuse depuis 2013 : la progression du RDC sur cet indicateur est plus grande que celle du Québec, près de 20,8 points séparent les deux territoires.

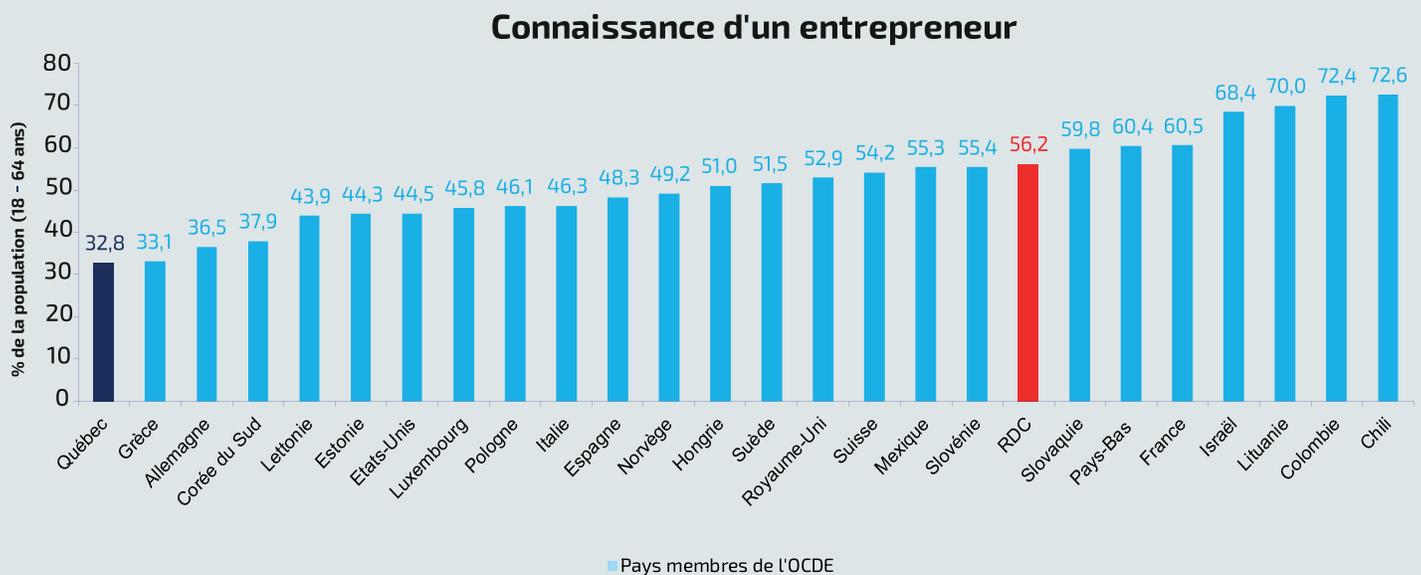


Figure 14. Comparaison de la connaissance personnelle d'un entrepreneur selon les pays participants de l'OCDE

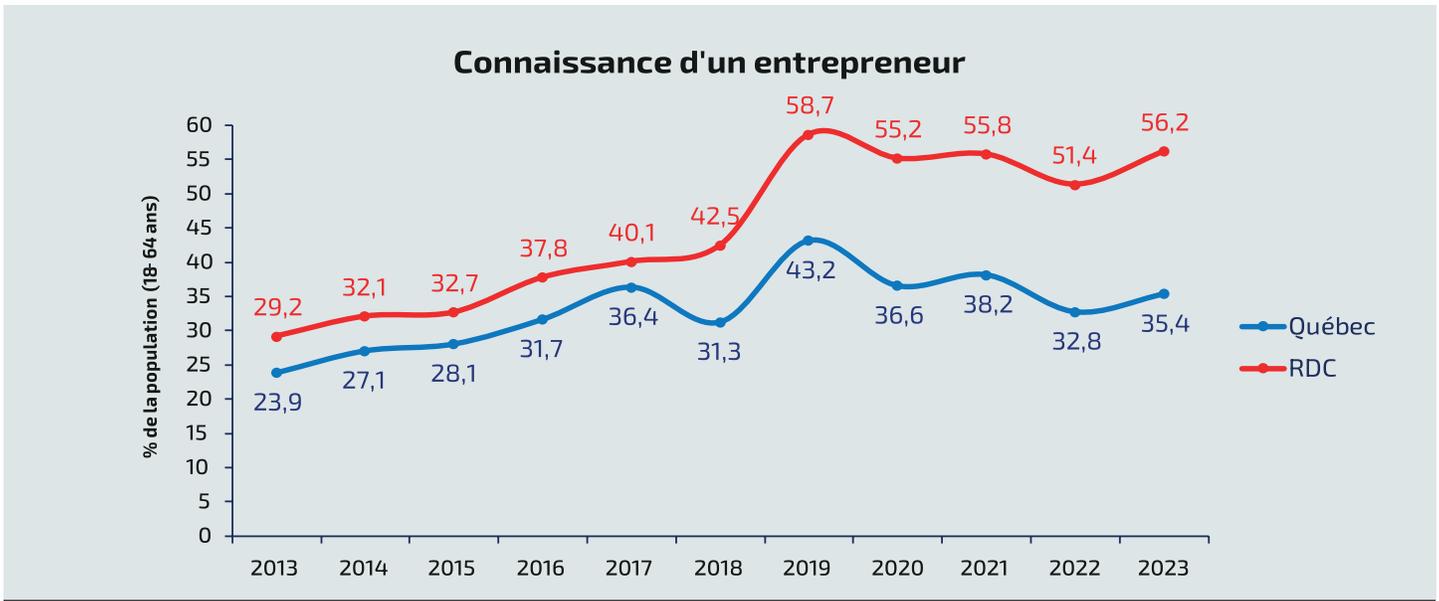


Figure 15. Évolution de la connaissance personnelle d'un entrepreneur au Québec et dans le RDC (2013-2023)

Le sentiment de compétence : une donnée importante pour le passage à l'action

Nous mesurons chaque année le niveau de compétence perçue par les citoyens des différents territoires concernés. De ce point de vue, les Québécois s'estiment moins compétents (46,8 %) pour devenir entrepreneurs comparativement à leurs concitoyens du RDC, où 59,5 %

pensent avoir les compétences requises (voir Figure 16). Sur cet aspect, le RDC figure au 5^e rang des pays de l'OCDE, alors que le Québec se situe au 21^e rang. L'écart entre le Québec et le RDC reste relativement stable, avec 12,7 points (voir Figure 17). Du point de vue l'évolution, nous

constatons qu'après une hausse notable entre 2013 et 2017, le niveau de compétence perçue au Québec a montré une tendance à la baisse à partir de 2018, avec une légère remontée en 2023.

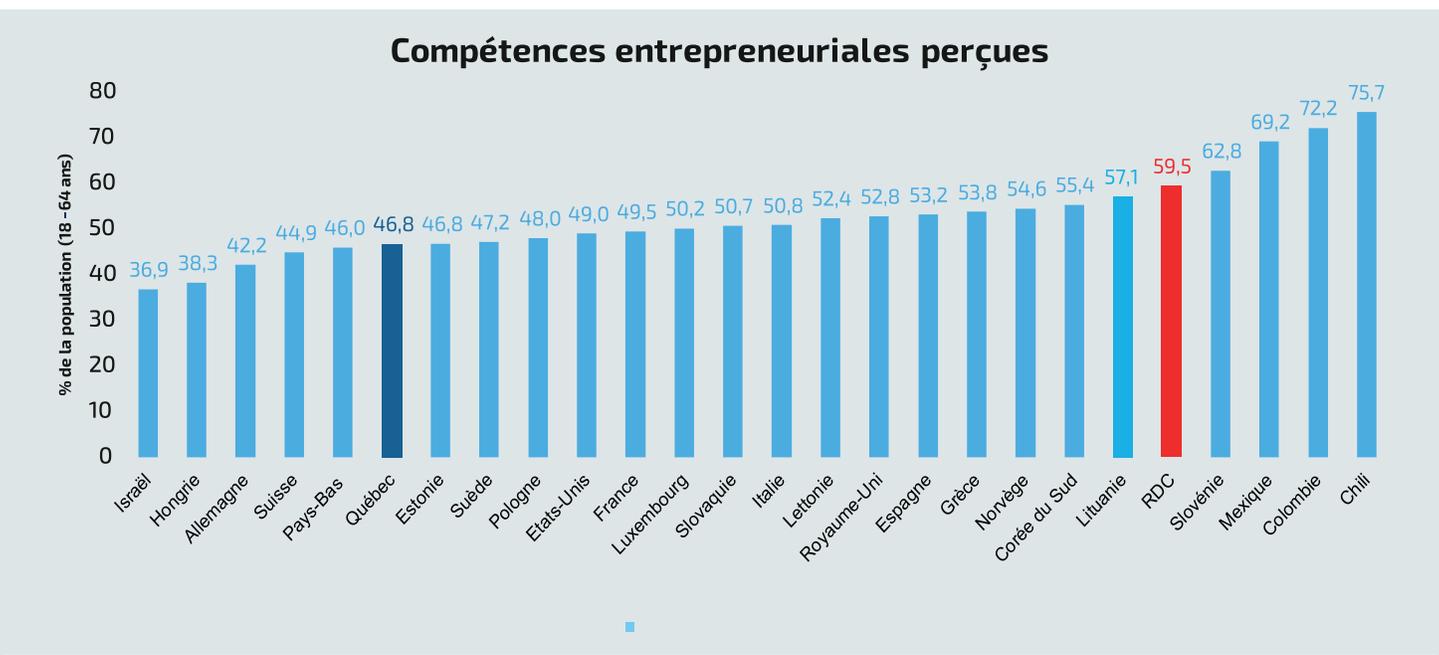


Figure 16. Comparaison des compétences entrepreneuriales perçues par les citoyens des pays participants de l'OCDE

Compétences entrepreneuriales perçues

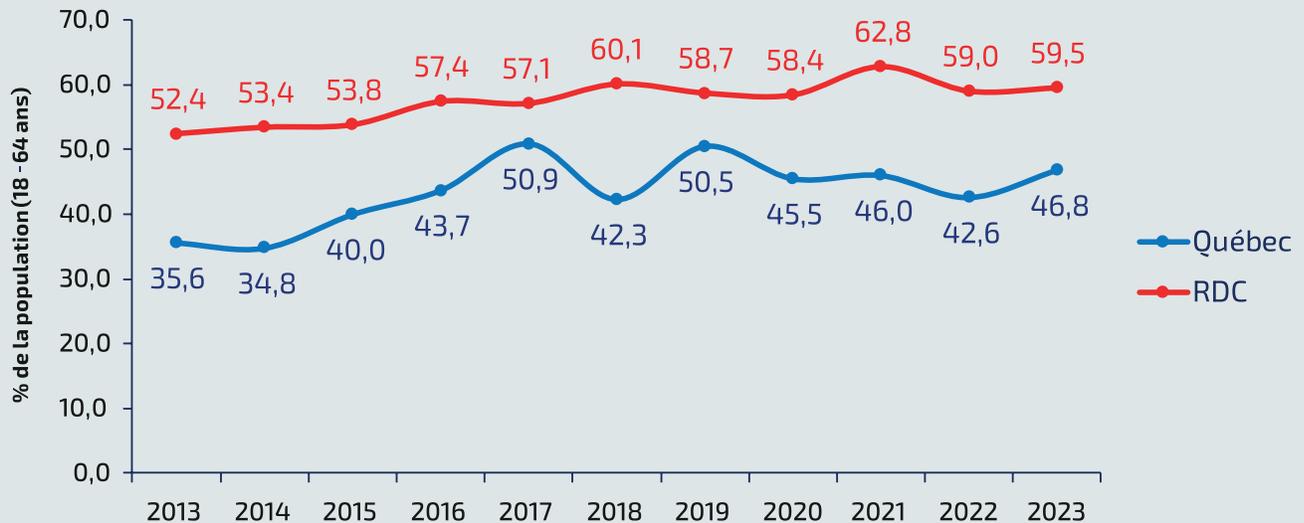


Figure 17. Évolution des compétences entrepreneuriales perçues par les citoyens du Québec et du RDC (2013-2023)

L'engagement entrepreneurial : les opportunités perçues, la peur de l'échec et l'intention d'entreprendre

Si les éléments de la culture entrepreneuriale ont un effet sur la création des entreprises, tout comme le sentiment de compétence de l'individu, il existe aussi trois dimensions centrales pour expliquer le taux de création d'entreprises : les opportunités perçues, la peur de l'échec et l'intention d'entreprendre. Les opportunités perçues renvoient au pourcentage (%) de personnes qui estiment qu'il y a de bonnes opportunités d'affaires pour elles dans les six mois à venir dans la région où elles habitent. Cet élément est particulièrement important dans les économies développées où les opportunités sont à la base de la plupart des créations d'entreprises. En effet, dans les économies où la couverture sociale est généreuse, les citoyens créent beaucoup moins d'entreprises par nécessité. Cela dit, il y a d'autres pays où, faute d'avoir un meilleur emploi et devant se mettre en action pour gagner leur vie, les citoyens créent davantage d'entreprises par nécessité. Toutefois, la peur de l'échec peut venir freiner l'intention d'entreprendre ou le passage à l'action après l'identification d'une bonne opportunité. Finalement, l'intention d'entreprendre demeure un indicateur important de la création d'une entreprise, en particulier lorsque celle-ci est projetée à court terme. Dans le cas du GEM, il est question des trois prochaines années.

Comme le montre la Figure 18, le Québec se classe parmi les quatre territoires où les citoyens perçoivent le plus d'opportunités en 2023. En effet, un peu plus de deux tiers (68,0 %) des Québécois perçoivent des opportunités d'affaires dans leur région. Ils sont un peu mieux lotis de ce point de vue que leurs concitoyens du RDC. Ce sont 61,5 % d'entre ces derniers qui leur ressemblent de ce point de vue. Ainsi, le Québec se classe au 4^e rang du classement alors que le RDC se place au 6^e. Après une chute notable en 2020 due à la pandémie de COVID-19, le taux d'opportunités perçues avait rebondi de manière spectaculaire en 2021 (voir Figure 19). En 2023, bien que le taux au Québec soit légèrement supérieur à celui de 2021, il reste inférieur à celui des années précédentes. Cela reflète une tendance générale à la hausse depuis 2015 mais avec des fluctuations. Pour le RDC, bien que le taux ait augmenté depuis 2020, il reste inférieur à celui de l'année précédente (2022). Cette tendance indique que, malgré des fluctuations dues à la pandémie, la perception des opportunités d'affaires continue de suivre une tendance générale à la hausse depuis 2013, bien que les niveaux de 2023 restent plus bas que ceux observés avant la pandémie.

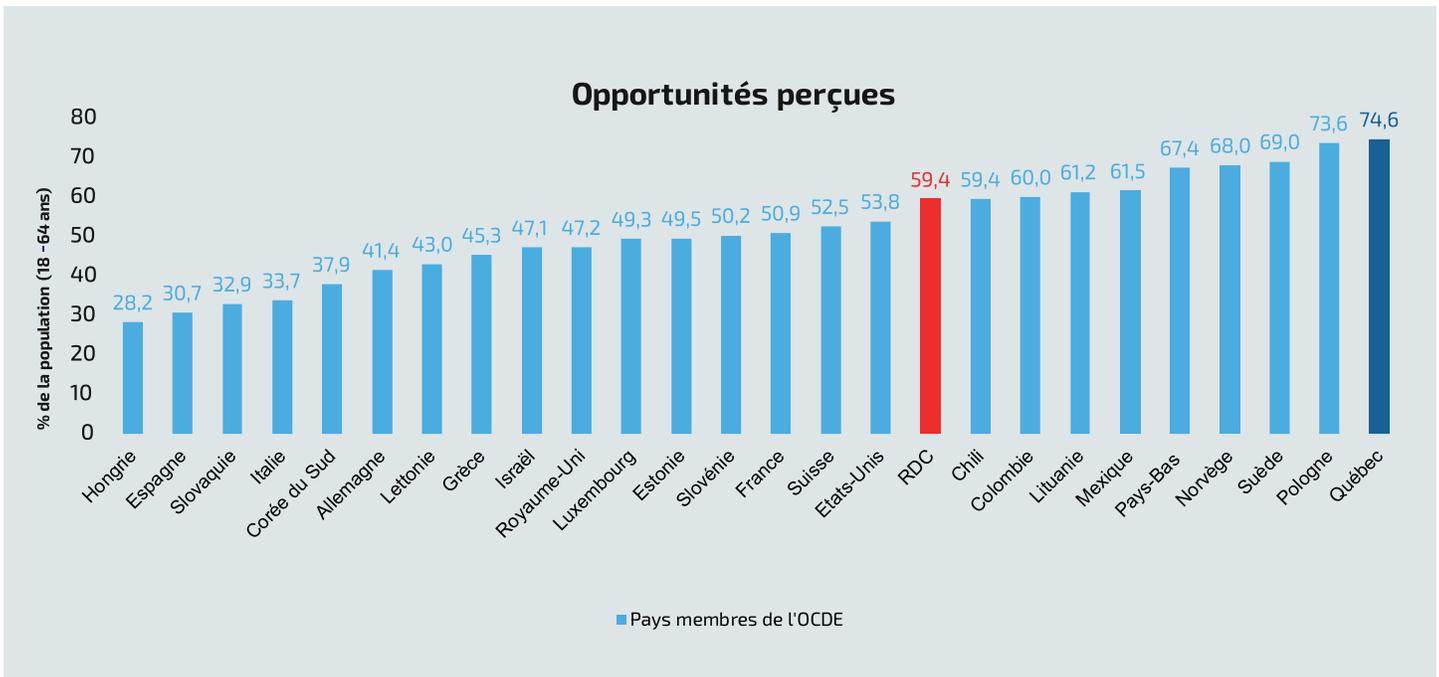


Figure 18. Comparaison des opportunités perçues par les citoyens selon les pays participants de l'OCDE

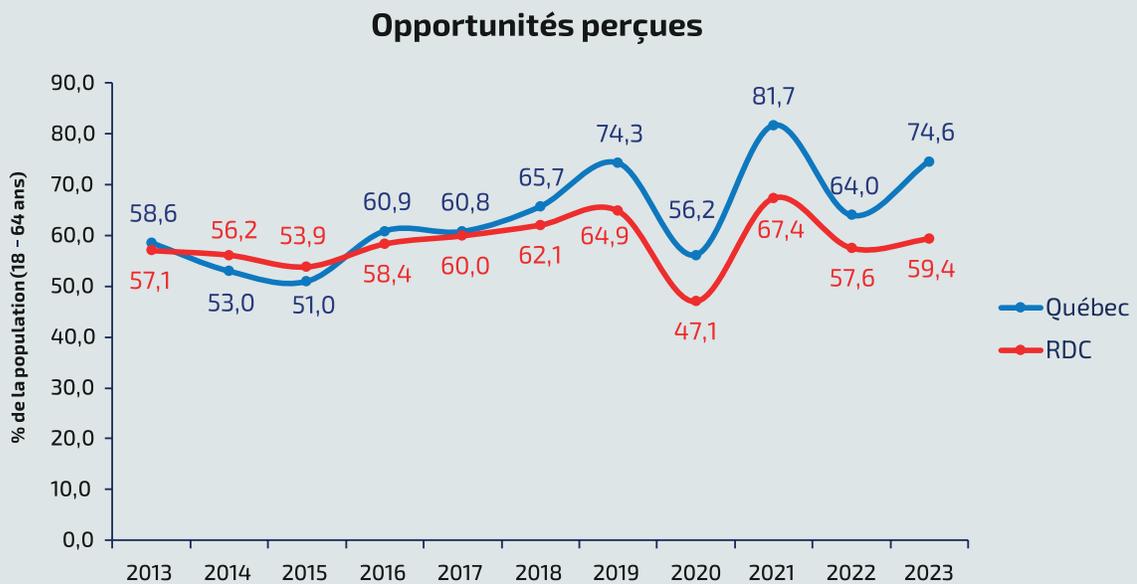


Figure 19. Évolution des opportunités perçues par les citoyens du Québec et du RDC (2013-2023)

Concernant la peur de l'échec, en 2023, plus de la moitié (55,7 %) des Québécois estiment que cette peur les freine dans la saisie d'une opportunité d'affaires. Ce chiffre représente une augmentation significative par rapport à l'année précédente (46,9 %), et marque un retour à des niveaux plus élevés que ceux observés avant la pandémie (voir Figure 20 et Figure 21). Le Québec se classe cette année au 4^e rang des territoires comparables pour cet indicateur, tandis que le RDC se positionne au 5^e rang avec 54,5 % des citoyens partageant ce sentiment. L'évolution de cet indicateur révèle plusieurs tendances. Avant la pandémie de COVID-19, la peur de l'échec augmentait régulièrement depuis 2013, tant au Québec qu'au RDC, atteignant un pic en 2020. Depuis lors, bien que la tendance générale ait montré une baisse progressive post-pandémie, les données pour 2023 montrent une remontée notable de la peur de l'échec au Québec, après une baisse en 2021. Cette remontée indique que malgré une période de relative baisse, la peur de l'échec est redevenue un obstacle significatif pour les entrepreneurs potentiels. Pour le RDC, la peur de l'échec est restée relativement stable par rapport à l'année précédente, reflétant une situation comparable mais légèrement plus atténuée que celle observée au Québec.

L'intention de démarrer une entreprise dans les trois prochaines années est également un indicateur clé de l'engagement des citoyens pour développer l'entrepreneuriat. En 2023, 21,1 % des personnes vivant au Québec expriment cette intention, ce qui place le Québec au 7^e rang des pays participants (voir Figure 22). Ce faisant, il obtient un score plus faible que le RDC (25,0 %) et davantage moins que le Chili (53,9 %), lequel figure au premier rang.

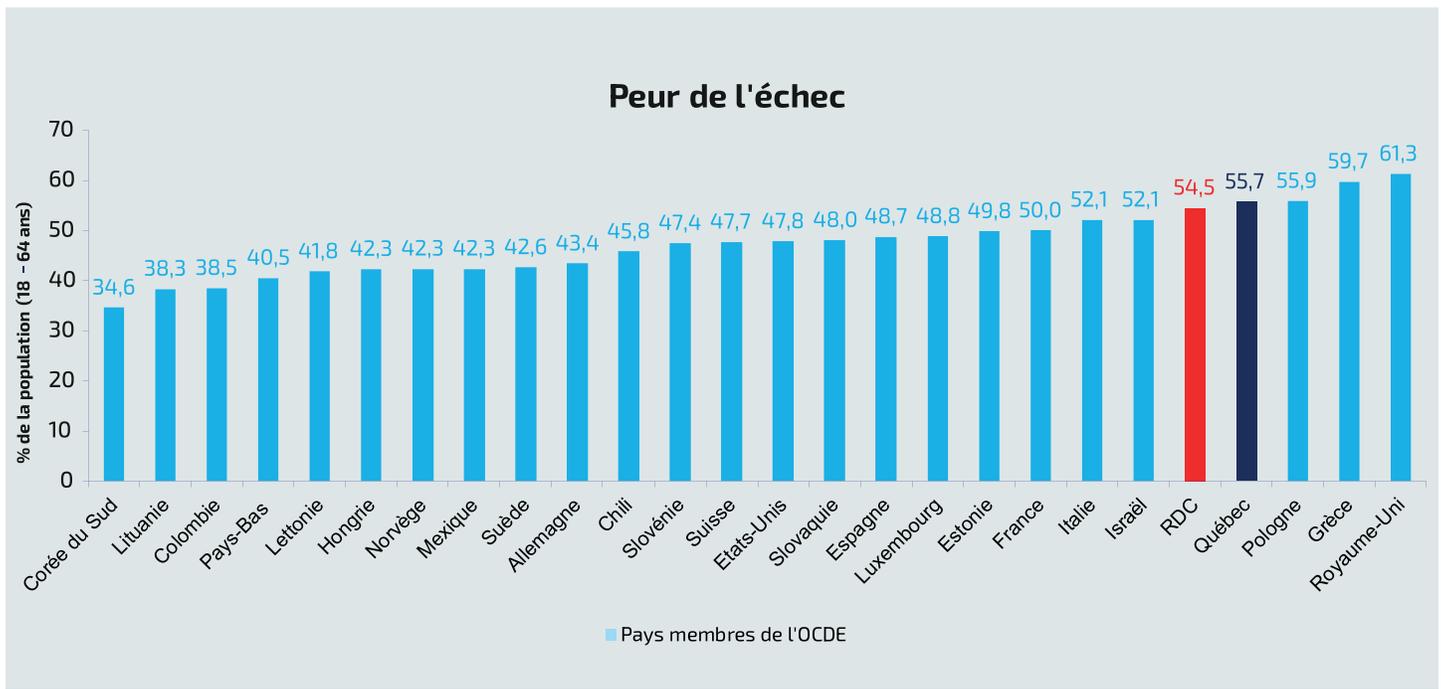


Figure 20. Comparaison de la peur de l'échec des citoyens des pays participants de l'OCDE



Figure 21. Évolution de la peur de l'échec des citoyens du Québec et du RDC (2013-2023)

Du point de vue des tendances, nous observons une évolution fluctuante tant pour le Québec que pour le RDC. Au Québec, l'intention d'entreprendre a montré une évolution en dents de scie depuis 2013, avec une année exceptionnellement élevée en 2017 (25,6 %). Après cette période, nous avons assisté à une baisse en 2018 (18,4 %), suivie d'une hausse en 2019 (21,1 %). L'intention

entrepreneuriale a ensuite connu une légère diminution en 2020 (18,2 %), avant de remonter en 2021 (19,5 %) et d'atteindre 21,1 % en 2023, ce qui représente une amélioration par rapport à 2022 (18,8 %).

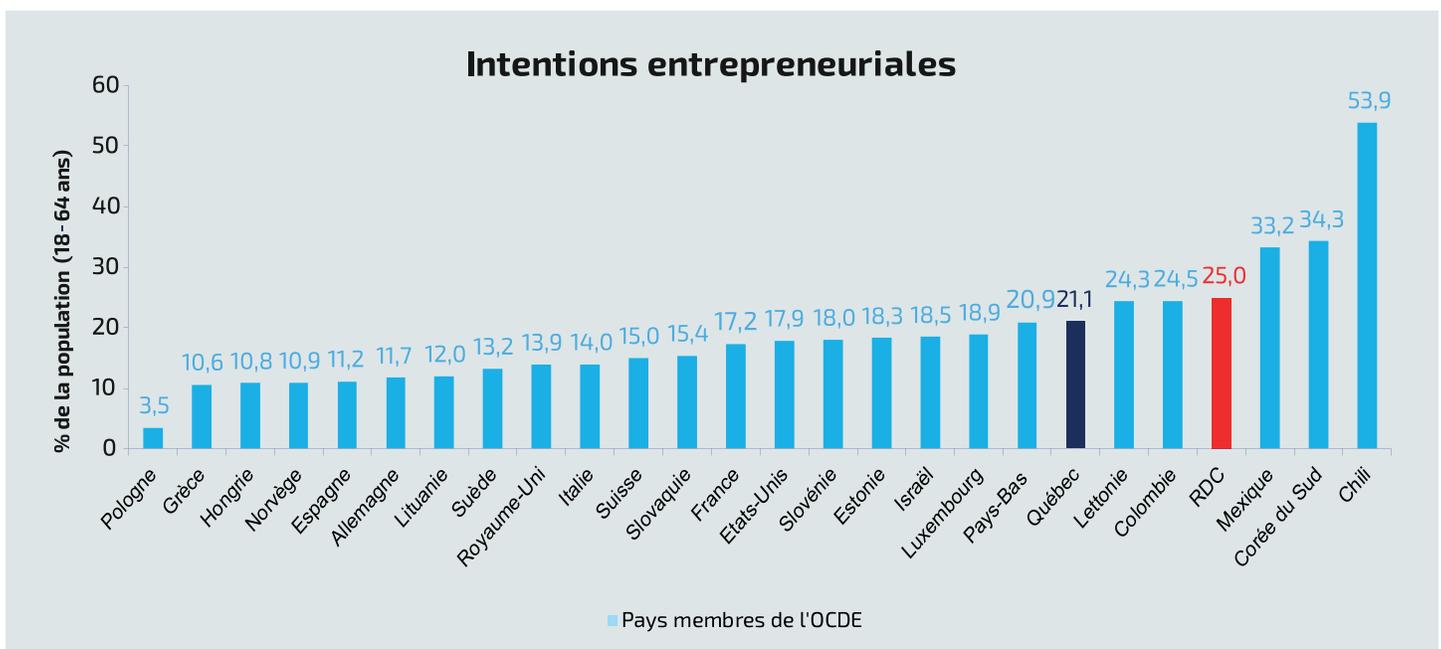


Figure 22. Comparaison de l'intention d'entreprendre des citoyens participants des pays de l'OCDE

Pour le RDC, l'intention d'entreprendre a montré une progression constante jusqu'en 2018 (25,7 %), suivie d'une régression en 2019 (21,3 %) et une baisse supplémentaire en 2020 (17,6 %). Depuis 2021, nous observons une remontée significative, avec une hausse notable à 25,0 % en 2023, ce qui dépasse le taux de 20,5 % enregistré en 2022. Ainsi, bien que l'évolution des intentions entrepreneuriales soit également marquée par des variations pour le Québec, la tendance générale montre une reprise de l'intérêt entrepreneurial dans les dernières années (Figure 23).

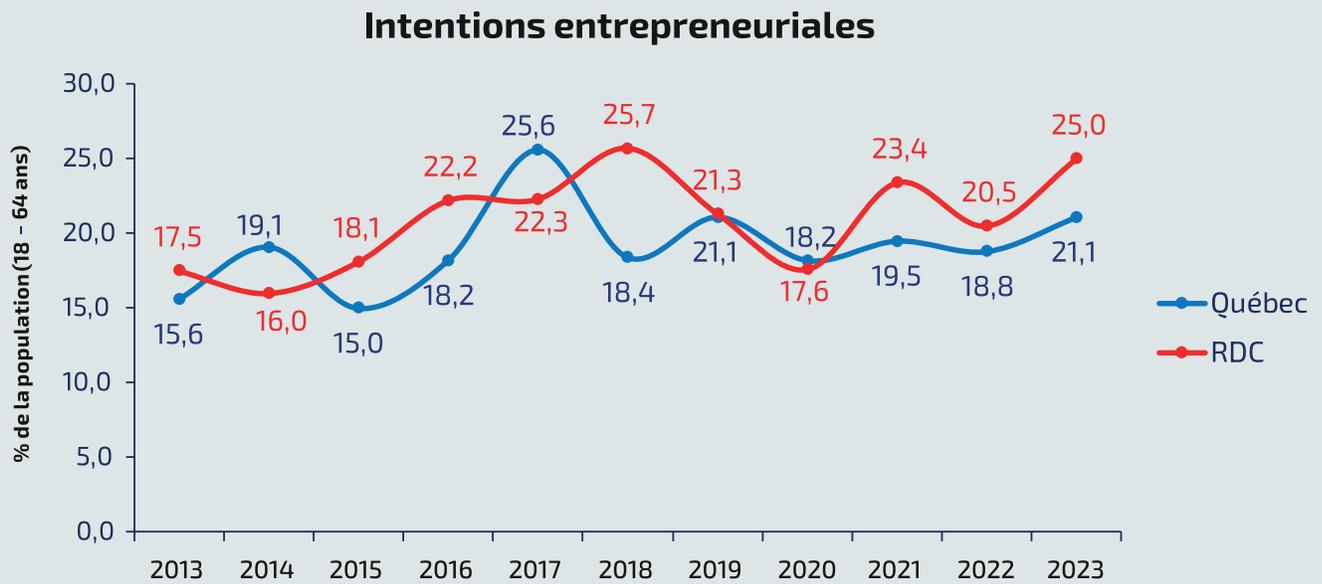


Figure 23. Évolution de l'intention d'entreprendre des citoyens du Québec et du RDC (2013-2023)

CHAPITRE 2

L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA ET LES PAYS DE L'OCDE

L'activité entrepreneuriale : quelques définitions

Comme le postule le modèle de l'activité entrepreneuriale du GEM présenté précédemment, les attitudes de la population en général sont à la base de la culture entrepreneuriale et sont susceptibles de stimuler l'intention d'entreprendre, laquelle précède la mise en action vers la création d'une entreprise. L'activité entrepreneuriale comprend :

- Les entrepreneurs naissants (jusqu'à trois mois de salaires versés) ;
- Les nouveaux entrepreneurs (de 4 mois jusqu'à 41 mois de salaires versés) ;
- Les entrepreneurs établis (42 mois de salaires versés et plus).

Les deux premiers groupes combinés représentent l'entrepreneuriat émergent (*Total Early-Stage Entrepreneurial Activity*). L'activité entrepreneuriale comprend également les sorties de la carrière entrepreneuriale, ce qui inclut les ventes ainsi que les fermetures d'établissements. En effet, la vente d'une entreprise peut permettre de relancer les activités via un nouveau dirigeant et la fermeture peut amener les joueurs d'une industrie à se répartir autrement la clientèle ou à réorganiser leur offre de service.

L'entrepreneuriat émergent

En ce qui concerne les entrepreneurs naissants, le Québec se situe au 5 e rang des pays de l'OCDE, avec un taux de 12,4 % (Figure 24). Sur ce point, le RDC est mieux classé, soit au 3 e rang, avec 15,9 %, juste derrière la Colombie (16,1 % pour le 2 e rang) et assez loin du Chili (22,2 % pour le premier rang). Globalement, on constate que la pandémie a affecté le RDC et le Québec quant aux taux d'entrepreneurs naissants, mais que le RDC s'en tire un peu mieux quant à la « reprise » depuis l'année 2021 (Figure 25). Par ailleurs, les taux ont atteint un niveau inégalé en 2023 à la fois pour le Québec et le RDC.

Entrepreneurs naissants



Figure 24. Proportion d'entrepreneurs naissants selon les pays participants de l'OCDE

Au niveau des nouveaux entrepreneurs, le Québec maintient une position élevée au 4^e rang, avec un taux de 7,3 % de nouveaux entrepreneurs (Figure 26). Le RDC fait mieux que tous les autres pays de l'OCDE participants. Il occupe le premier rang avec un taux de 9,9 % de nouveaux entrepreneurs. Du point de vue des tendances, le taux de nouveaux entrepreneurs au Québec en 2023 (7,3 %) représente une légère baisse par rapport à 2022 (8,5 %) (voir Figure 27). Cela dit, il reste élevé par rapport aux années

précédentes. En effet, bien que le taux soit en recul depuis le pic de 2021 (10,9 %), il demeure supérieur aux niveaux observés avant 2021. Pour le RDC, la tendance est marquée par une reprise après une contreperformance en 2022. Le taux de nouveaux entrepreneurs en 2022 (7,5 %) était inférieur à celui des années précédentes, notamment 2017 (8,6 %) et 2018 (9,6 %). En 2023, le RDC affiche une forte reprise avec un taux de 9,9 %, surpassant ainsi celui de 2022 et se plaçant au premier rang parmi les pays comparés.

Entrepreneurs naissants

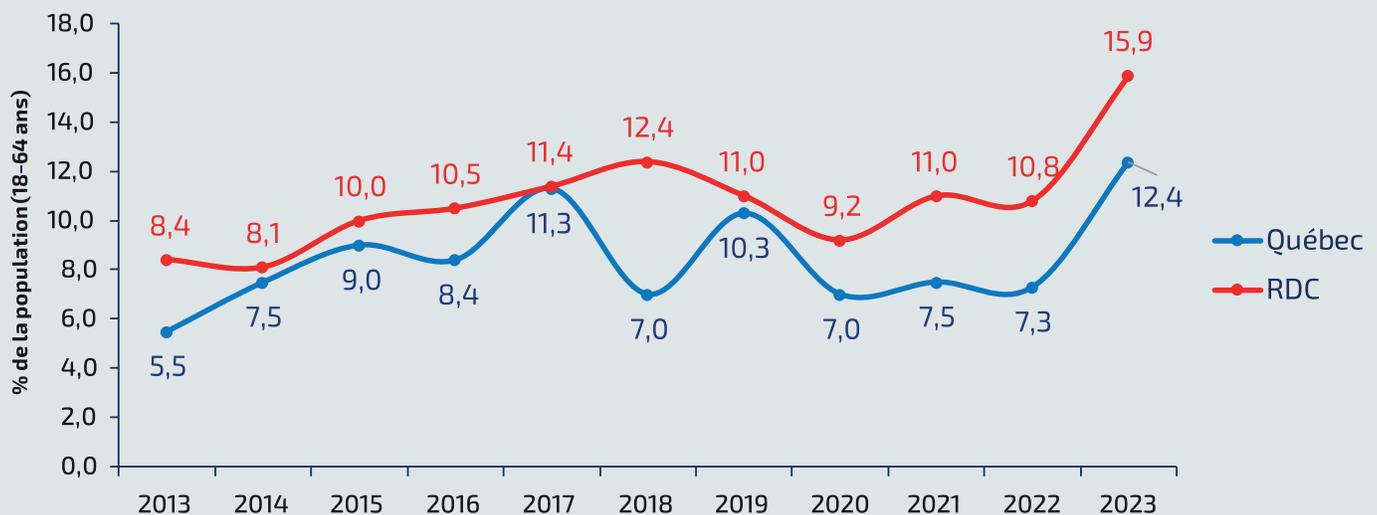


Figure 25. Évolution de la proportion d'entrepreneurs naissants au Québec et dans le RDC (2013-2023)

Nouveaux entrepreneurs



Figure 26. Proportion des nouveaux entrepreneurs selon les pays participants de l'OCDE

Nouveaux entrepreneurs (2013 - 2023)

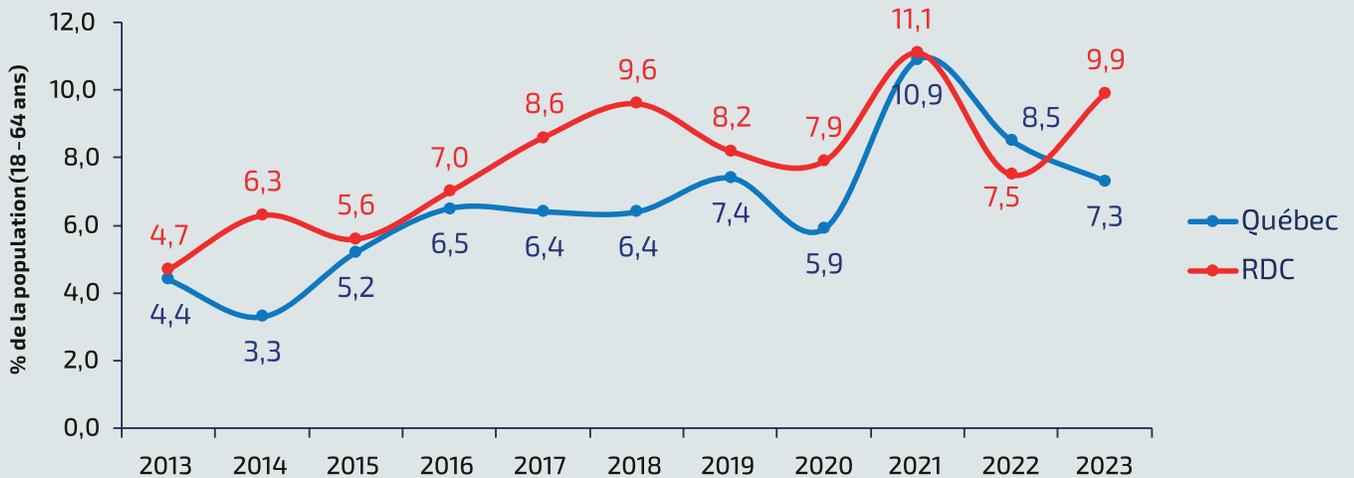


Figure 27. Évolution des nouveaux entrepreneurs au Québec et dans le RDC (2013-2023)

Comme mentionné précédemment, les entrepreneurs naissants et les nouveaux entrepreneurs combinés constituent l'entrepreneuriat émergent. Ce taux combine donc les deux groupes pour donner

une vue d'ensemble de l'activité entrepreneuriale émergente. En 2023, le taux d'activité entrepreneuriale émergente au Québec est de 14,8 %, plaçant le Québec au 5^e rang parmi les territoires comparables. Le RDC,

quant à lui, fait mieux que le Québec en se positionnant au 3^e rang avec un taux de 21,2 %. Il se place ainsi juste derrière la Colombie (23,6 %) et le Chili (31,1 %) qui occupent les premiers rangs (voir Figure 28).

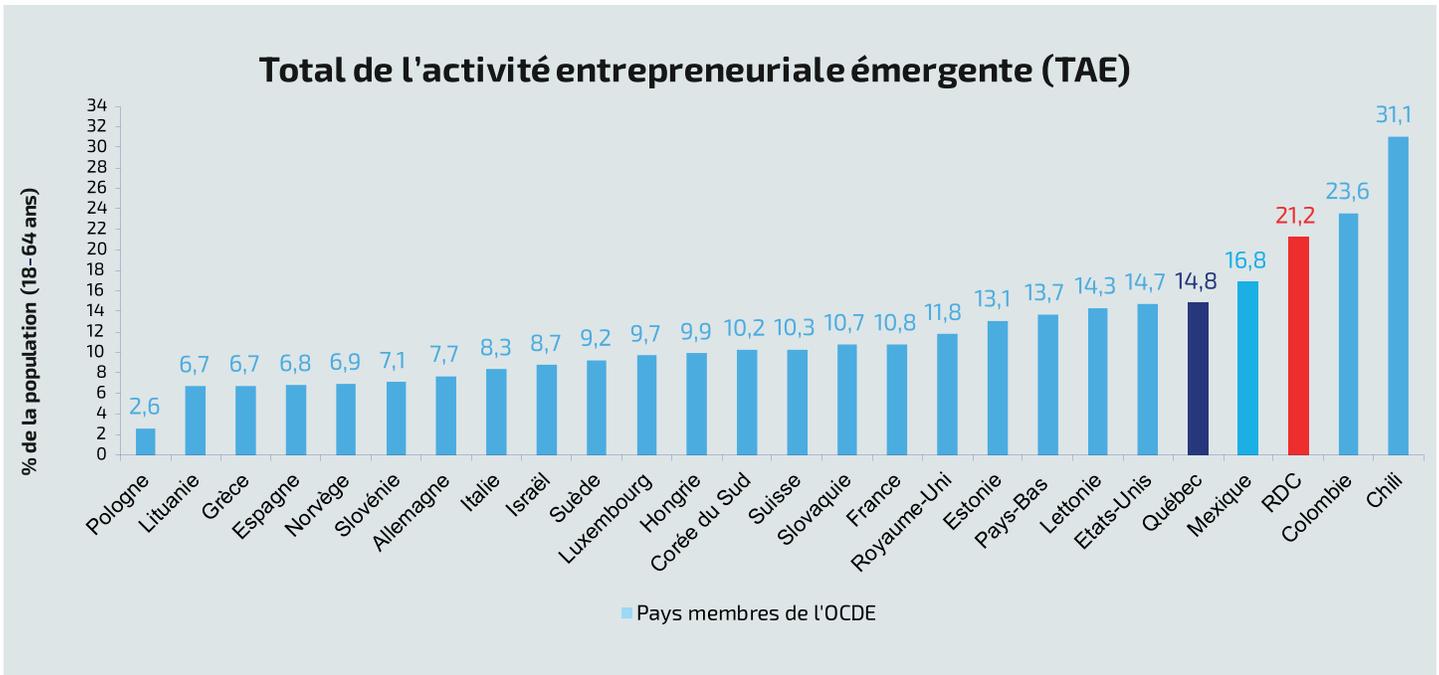


Figure 28. Proportion de l'activité entrepreneuriale émergente selon les économies comparables

Relativement aux tendances, le Québec continue de suivre une tendance similaire à celle du RDC, bien que les trajectoires soient légèrement différentes. Après un taux de 14,7 % en 2022, le Québec enregistre une évolution presque stable avec un taux de 14,8 % en 2023. Cette légère hausse suit le « rebond » observé en 2021 après la baisse notable en 2020, probablement due à l'impact de la pandémie de COVID-19. En revanche, le RDC, après

une baisse en 2022, voit une forte reprise avec un taux de 21,2 % en 2023. Cette reprise confirme la tendance de croissance continue observée depuis 2017, malgré les perturbations causées par la pandémie. Ainsi, bien que les deux territoires aient connu des baisses après 2020, le Québec montre une stabilisation tandis que le RDC continue de progresser (voir Figure 29).

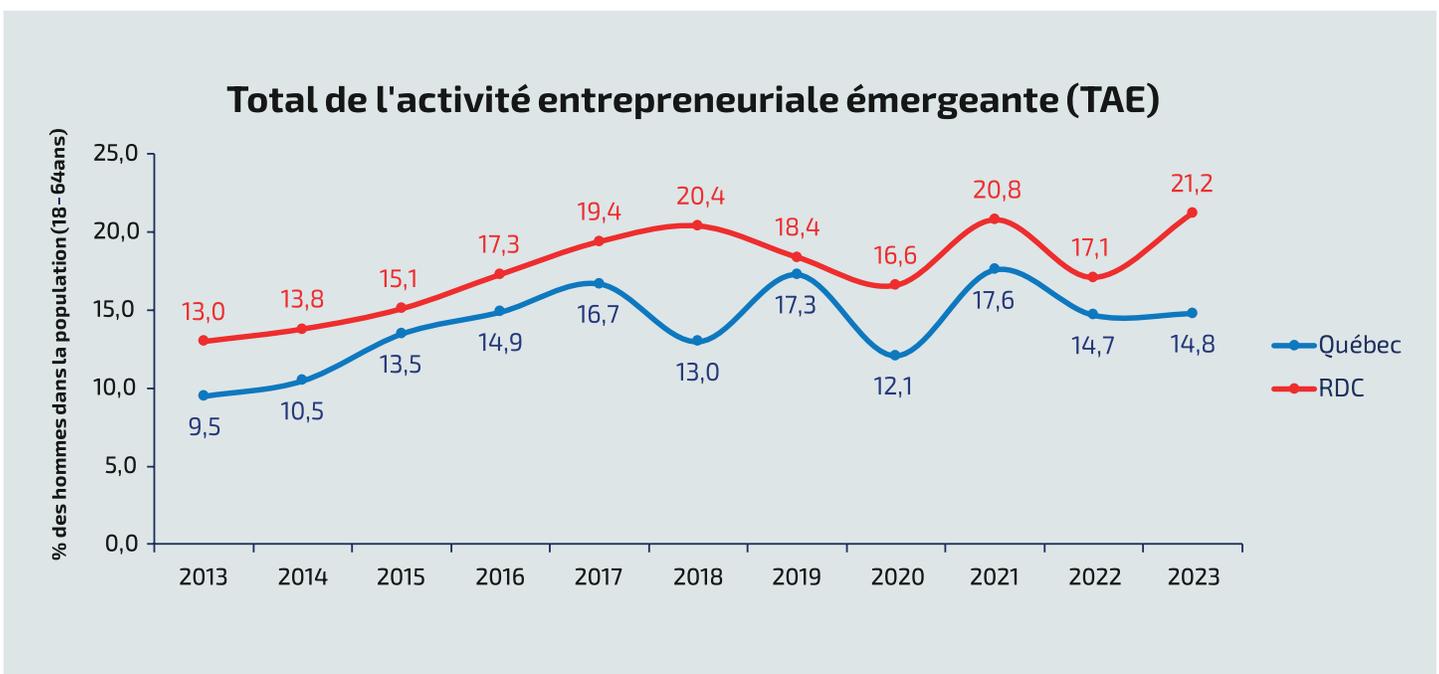


Figure 29. Évolution de l'activité entrepreneuriale émergente au Québec et dans le RDC (2013-2023)

Les entrepreneurs établis

Il faut rappeler que les entrepreneurs établis sont ceux qui versent des salaires depuis au moins 42 mois. À ce chapitre, le Québec se positionne au 19^e rang parmi les pays membres de l'OCDE, avec 5,0 % d'entrepreneurs établis contre 8,6 % pour le RDC (voir la Figure 30). Cela constitue une amélioration par rapport à 2022 où le Québec a fait une chute pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2013. La tendance observée est quasiment identique dans le RDC même si de ce côté, les taux sont plus élevés (voir la Figure 31)⁹.

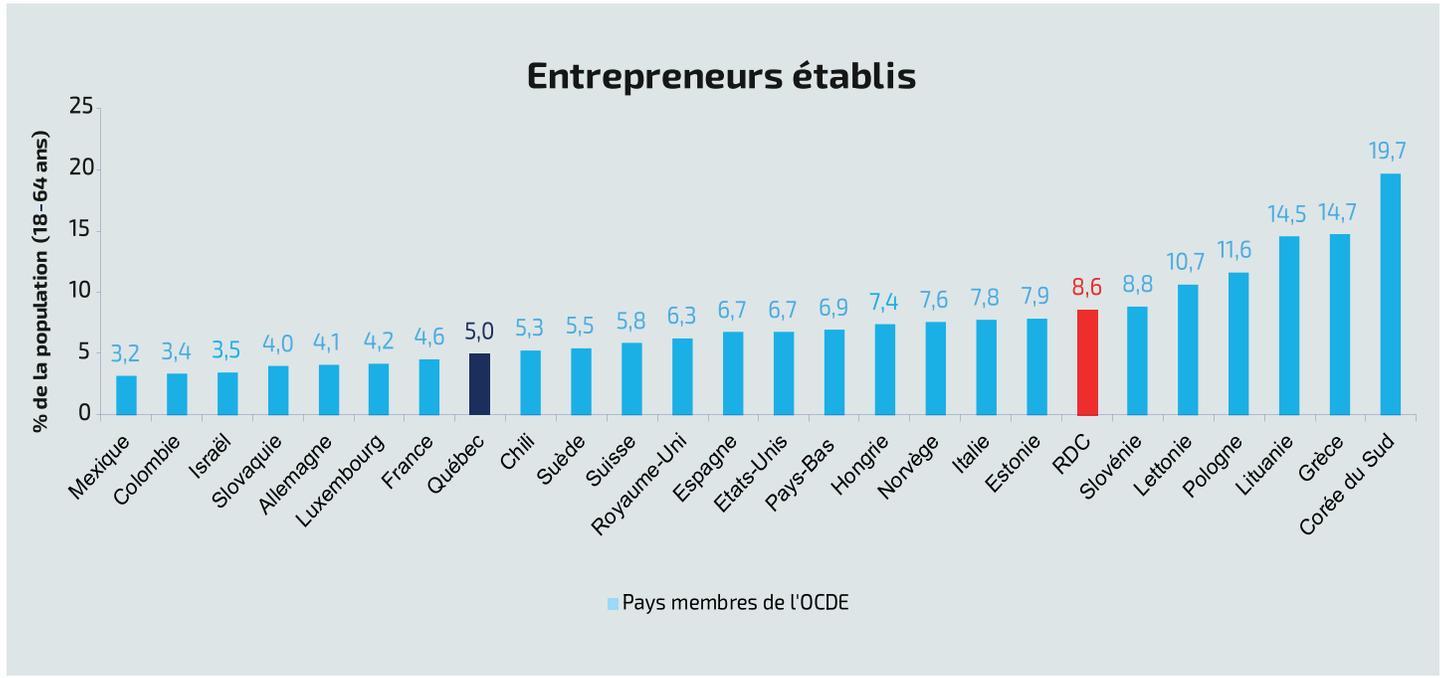


Figure 30. Proportion d'entrepreneurs établis selon les pays participants de l'OCDE

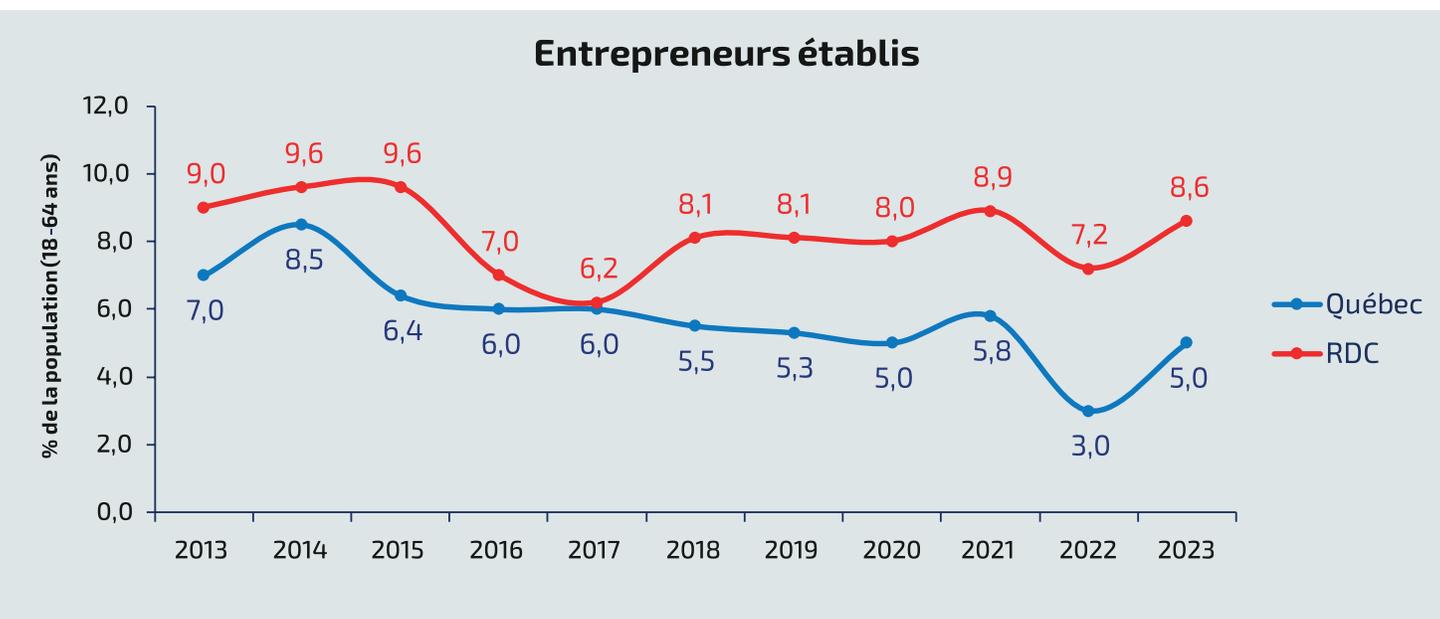


Figure 31. Évolution de la proportion d'entrepreneurs établis au Québec et dans le RDC (2013-2023)

⁹ Ici, il convient de préciser que le taux des entrepreneurs établis du Québec a une marge d'erreur plus grande que celui du RDC ou des autres territoires mesurés, car il est basé sur une portion d'un peu moins de 25 % de l'échantillon canadien. Dès lors, des fluctuations plus grandes d'année en année sont alors possibles et doivent être considérées.

Les sorties de l'entrepreneuriat

Toutes sortes de raisons peuvent amener une personne à une sortie entrepreneuriale : faillite d'entreprise, baisse de motivation, retraite, surmenage, problèmes de santé, etc. Mais, même si l'entrepreneur effectue une sortie entrepreneuriale et cesse d'être le propriétaire d'une entreprise, cela n'implique pas nécessairement que l'entreprise cesse ses activités. Dans toutes les économies, une sortie entrepreneuriale peut correspondre à une situation où une entreprise ferme ses portes. Cependant, dans d'autres cas, la sortie entrepreneuriale peut s'effectuer avec une continuité des activités de l'entreprise — communément appelé le repreneuriat au Québec. Certaines sont transférées à une nouvelle génération d'entrepreneurs, pendant que d'autres

sont acquises par des entrepreneurs établis qui cherchent à accroître l'efficacité de leurs entreprises ou développer de nouveaux marchés.

Dans cette section, nous séparerons donc les sorties entrepreneuriales résultant de fermetures définitives de celles dont l'entreprise continue ses activités. Cette distinction entre l'entrepreneur et l'entreprise est importante pour bien saisir la distinction entre les informations recueillies par le GEM et les statistiques officielles sur les fermetures d'entreprises. En particulier, une personne peut quitter l'entrepreneuriat pendant quelque temps pour y revenir plus tard, alors qu'un autre peut vendre une entreprise moins rentable parmi le portfolio d'entreprises qu'elle

possède et demeurer propriétaire d'une autre plus profitable¹⁰. Comme le montre le modèle révisé du Global Entrepreneurship Monitor présenté à la Figure 2 de ce rapport, toute sortie entrepreneuriale peut favoriser à terme le développement de l'entrepreneuriat. La continuité d'une entreprise suite à la sortie de l'entrepreneuriat de son principal propriétaire constitue l'une des facettes productives du transfert d'entreprise.

Nous présentons également pour la première fois cette année l'autre côté de la médaille, soit l'évolution de la proportion de repreneurs parmi les propriétaires d'entreprises (soit les nouveaux entrepreneurs et ceux établis) au Québec et dans le reste du Canada depuis 2013.

Les sorties avec continuité : un indicateur du transfert effectif d'entreprises

Comme on peut le voir à la Figure 32, le Québec, avec le RDC, est l'endroit dans le monde où les sorties entrepreneuriales se font le plus fréquemment dans la continuité des activités de l'entreprise. Les entreprises québécoises sont parmi celles qui survivent le plus lorsque leur dirigeant sort de l'entrepreneuriat : 5,4 % des répondants du Québec ont quitté l'entrepreneuriat en 2023 alors que leur entreprise continuait ses activités, le taux est de 4,5 % dans le RDC, plaçant les territoires aux 1^{er} et 2^{es} rangs, respectivement. Cela constitue une hausse par rapport à l'année précédente à la fois pour le Québec et le RDC. En effet, ces taux avaient baissé en 2022 alors qu'en 2021 ces

deux territoires avaient atteint des taux historiques¹¹(Figure 33). En regardant les courbes de l'évolution historique de cet indicateur, on constate que le RDC observe une progression soutenue jusqu'en 2020. Les trois dernières années ont été marquées par une progression irrégulière avec une hausse en 2021 suivi d'une baisse en 2022 et d'une hausse en 2023. L'indicateur pour le Québec progresse en dents de scie depuis 2013.

10 Westhead, P. et Wright, M. (1998). « Novice, portfolio, and serial founders: are they different? - Evidence from new production firm registrations 1980-88 », *Journal of Business Venturing*, 13 (3), 173-204.

11 À noter ici que les taux calculés proviennent d'un petit nombre de répondants, ce qui occasionne des marges d'erreur plus grandes que les 5 % habituels.

Sorties entrepreneuriales avec continuité des activités



Figure 32. Les sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise selon les pays participants de l'OCDE

Sorties entrepreneuriales avec continuité des activités



Figure 33. Évolution des sorties entrepreneuriales avec continuité des activités de l'entreprise – Québec et RDC, 2013 à 2023

Le repreneuriat au Québec : perspective des personnes en affaires

Tel qu'évoqué précédemment, les sorties entrepreneuriales avec continuité impliquent que des activités repreneurielles se sont déroulées dans la dernière année. En effet, la sortie entrepreneuriale d'entrepreneurs actuels qui vendent ou cèdent leur entreprise à de nouveaux entrepreneurs est un moyen d'accéder à la carrière entrepreneuriale. Les données du GEM nous permettent d'identifier les personnes qui ont acheté une entreprise comme moyen de démarrer une entreprise. Cet indicateur nous informe de la proportion d'entrepreneurs nouveaux et établis qui sont entrés dans le monde des affaires par le repreneuriat. Comme on peut le constater à la Figure 34, 36,5 % des entrepreneurs nouveaux et établis au Québec, et 23,4 % dans le reste RDC, sont devenus propriétaires en reprenant une entreprise existante dans la période la plus récente (2021-2023). Du point

de vue des tendances historiques, on constate que le taux de repreneurs parmi les entrepreneurs nouveaux et établis au Québec est en hausse depuis la période 2016-2018, où le taux (moyenne mobile de trois ans) de repreneurs atteignait 19,5%. Cela faisait suite à une baisse constante depuis le début de la compilation (2013-2015). En revanche, le RDC a connu une hausse plus modeste de la période 2013-2015 (21,3%) jusqu'à 2018-2020 (25,4%), où ce taux semble se maintenir depuis bien qu'ayant légèrement baissé en 2023. Il faut souligner que cela fait maintenant quatre ans que le taux du Québec est plus élevé que celui du RDC, avec un écart actuel de 13,1 %.

Toutefois, il est important de préciser ici que l'écart entre les sorties entrepreneuriales avec continuité et la proportion de repreneurs ne pourra jamais être parfaitement

concordant du fait que les sorties n'impliquent pas forcément du repreneuriat. En effet, certains entrepreneurs vont aussi vendre à d'autres entrepreneurs, qui vont alors soit fusionner les entreprises, sinon les considérer dans un portfolio plus large. Dans ces cas plus complexes, une personne déjà en affaires qui fait l'acquisition d'une entreprise en activité via la sortie de son fondateur ne considérera pas être un repreneur si elle ajoute une entreprise à celle qu'elle a précédemment créée. Les deux indicateurs sont donc complémentaires pour bien saisir le portrait des transferts et du repreneuriat sur les territoires concernés.

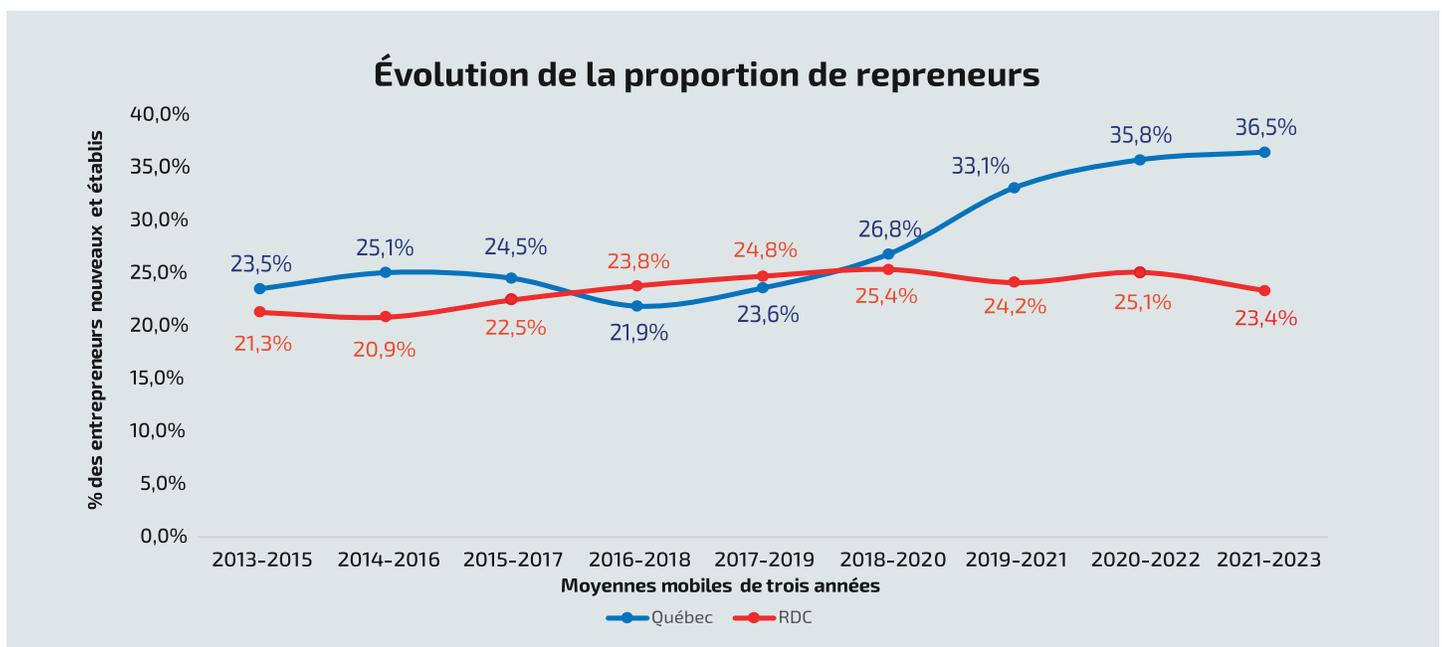


Figure 34. Évolution de la proportion de repreneurs parmi les personnes en affaires (entrepreneurs nouveaux et établis), Québec et RDC, moyenne mobile de trois ans

Les sorties sans continuité : un indicateur de la liquidation d'entreprises

En ce qui a trait aux sorties entrepreneuriales dont l'entreprise cesse définitivement ses activités, le Québec observe un taux de 3,6 % se classant ainsi au 6^e rang des pays de l'OCDE (Figure 35). En revanche, le RDC a un taux de presque le double (6,0 %) et se place au 3^e rang, juste derrière le Chili (7,6 %) et le Mexique (8,4 %), qui occupent respectivement le 2^e et le 1^{er} rang. De 2017 à 2021, nous avons assisté à une baisse progressive allant de 4,8 % (2017) à 2,2 % (en 2021). Ainsi, l'écart qui s'est créé entre le RDC et le Québec lors des deux dernières années s'est considérablement réduit en 2022. Cela est notamment du fait de la baisse du taux de sorties entrepreneuriales sans continuité dans le RDC en 2022, alors que ce taux avait connu une hausse importante pour se situer à 6,7% en 2021, constituant un record historique depuis 2013 (voir Figure 36). Cela dit, en 2023, le taux est à la

hausse dans le RDC alors qu'il baisse au Québec. Il s'ensuit que l'écart se creuse à nouveau. Ces chiffres laissent penser que les entrepreneurs au Québec s'en sont mieux sortis pendant la pandémie, car il y a eu moins de sorties définitives de l'entrepreneuriat que dans le reste du Canada, mais que le retour à la normale marque également un retour à une plus grande similitude avec le RDC.

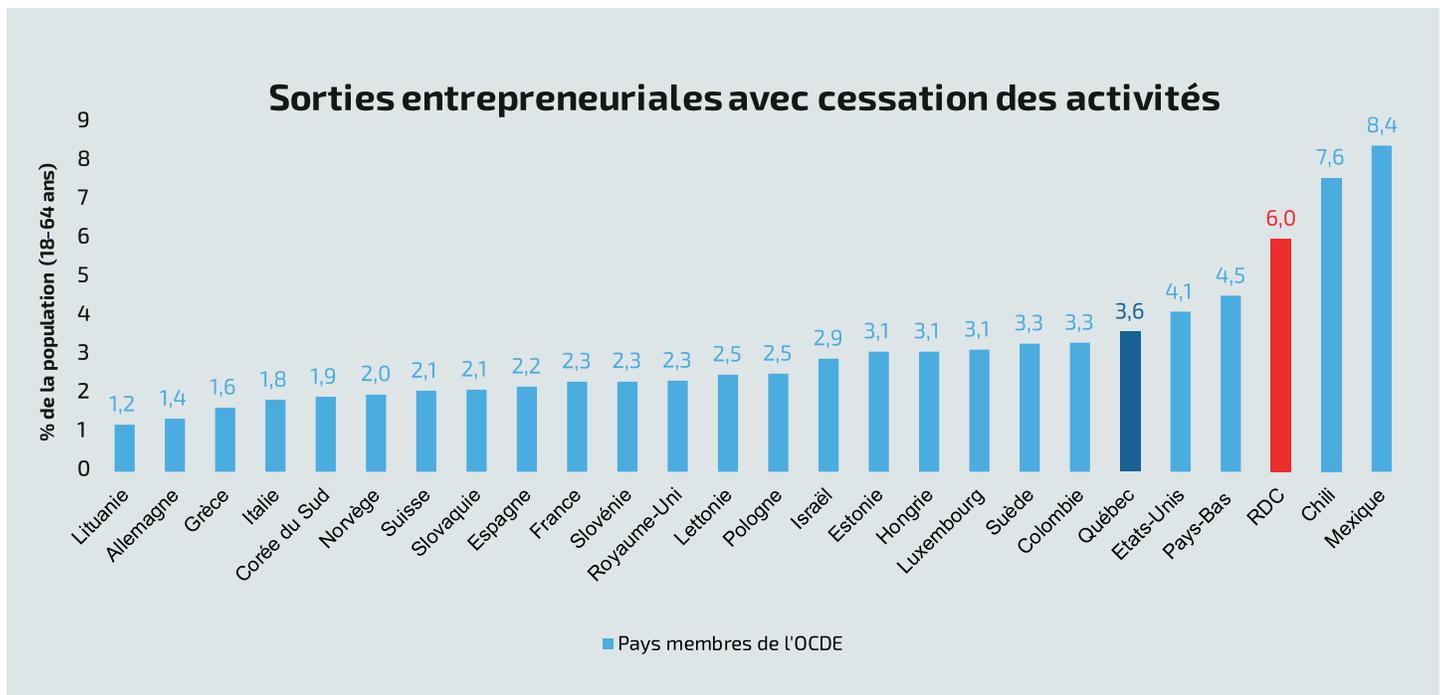


Figure 35. Les sorties entrepreneuriales avec cessation des activités de l'entreprise selon les pays participants de l'OCDE

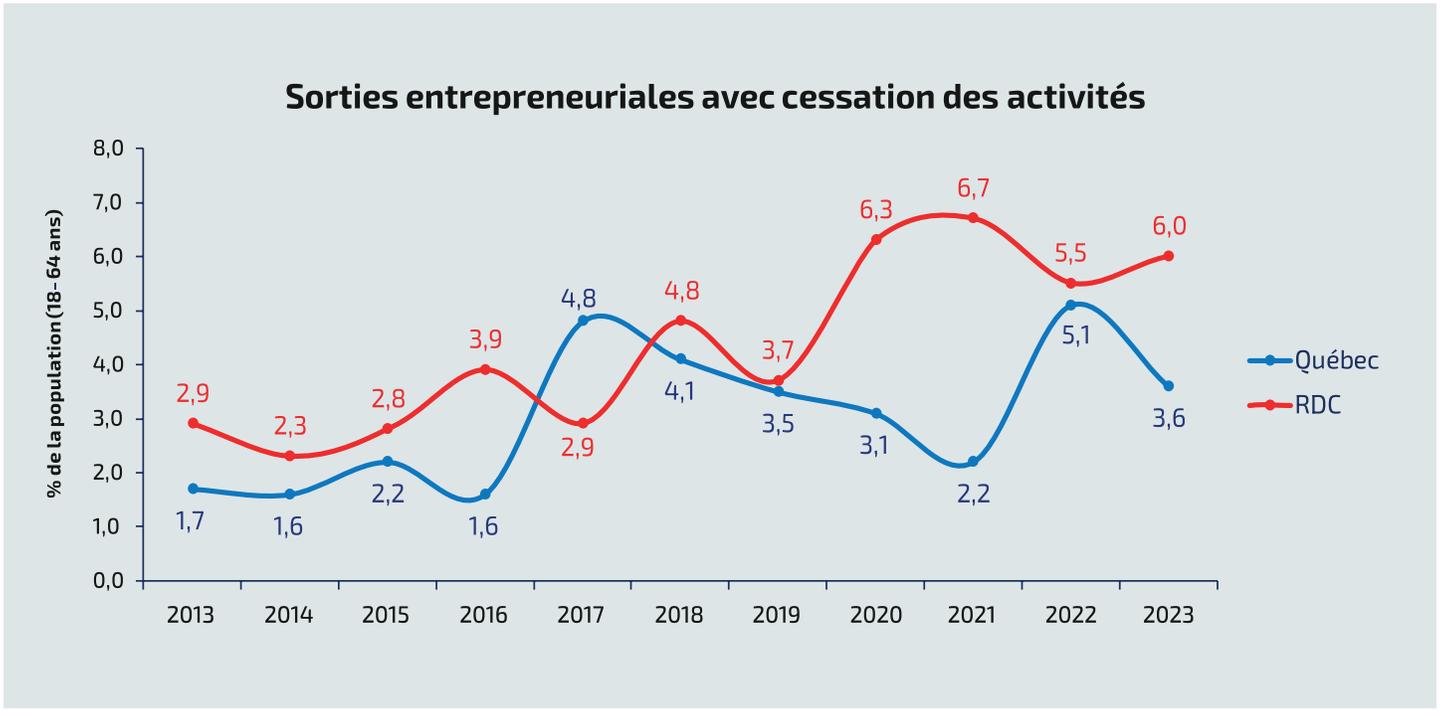


Figure 36. Évolution des sorties entrepreneuriales avec cessation des activités de l'entreprise au Québec et dans le RDC, 2013 à 2023

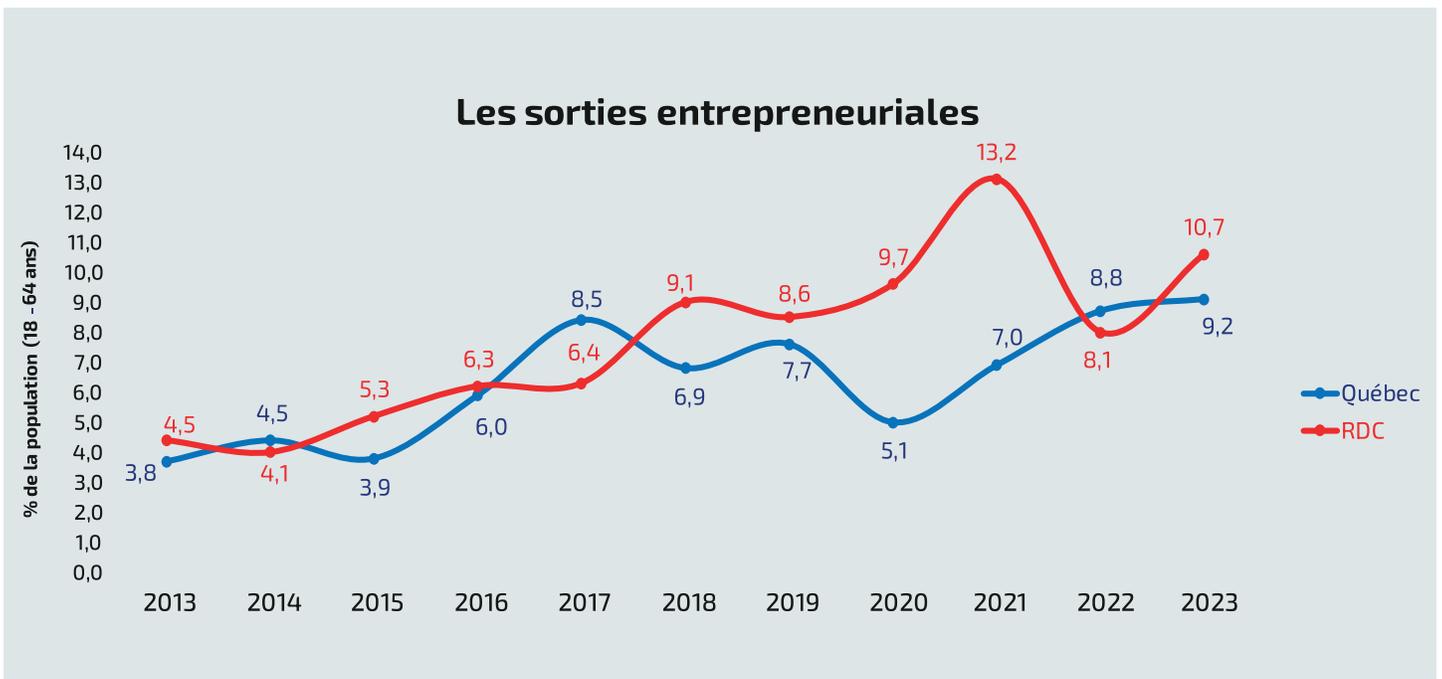


Figure 37. Évolution des sorties entrepreneuriales (avec et sans continuité des activités) au Québec et dans le RDC (2013-2023)

En considérant ces deux situations de sortie (avec ou sans continuité), le Québec connaît globalement une progression des sorties entrepreneuriales depuis 2013. En 2023, le taux (9,2 %) de sortie au Québec a atteint un niveau inégalé. Il est ainsi supérieur au point culminant atteint

en 2017. Soulignons que le Québec a maintenu un taux de sortie plus bas que le RDC de 2018 à 2021. En 2022, le taux de sorties au Québec était légèrement supérieur à celui du RDC. En effet, le RDC avait vu son taux de sorties évoluer constamment à la hausse de 2018 à 2021 où il a atteint son plus haut niveau

(13,2 %), pour ensuite le voir baisser de 5,1 points cette année, se plaçant alors plus bas que celui du Québec (Figure 37). Toutefois, en 2023 le taux de fermeture dans le RDC est encore au-dessus de celui au Québec.

La synthèse de l'activité entrepreneuriale

Ayant vu les différentes composantes de l'activité entrepreneuriale et les résultats comparés, les figures qui suivent présentent le portrait global de la situation du Québec en comparaison avec celle du RDC et celle des autres économies participantes de l'OCDE.

3 mois de salaires versés), les nouveaux entrepreneurs (entre 4 et 41 mois de salaires versés), ainsi que les entrepreneurs établis (42 mois et plus de salaires versés). On peut constater que le Québec se classe au 6^e rang parmi les économies comparables, tandis que le RDC se classe au 2^e rang.

La Figure 38 présente la proportion d'entrepreneurs parmi la population totale. Ce taux combine les entrepreneurs naissants (jusqu'à

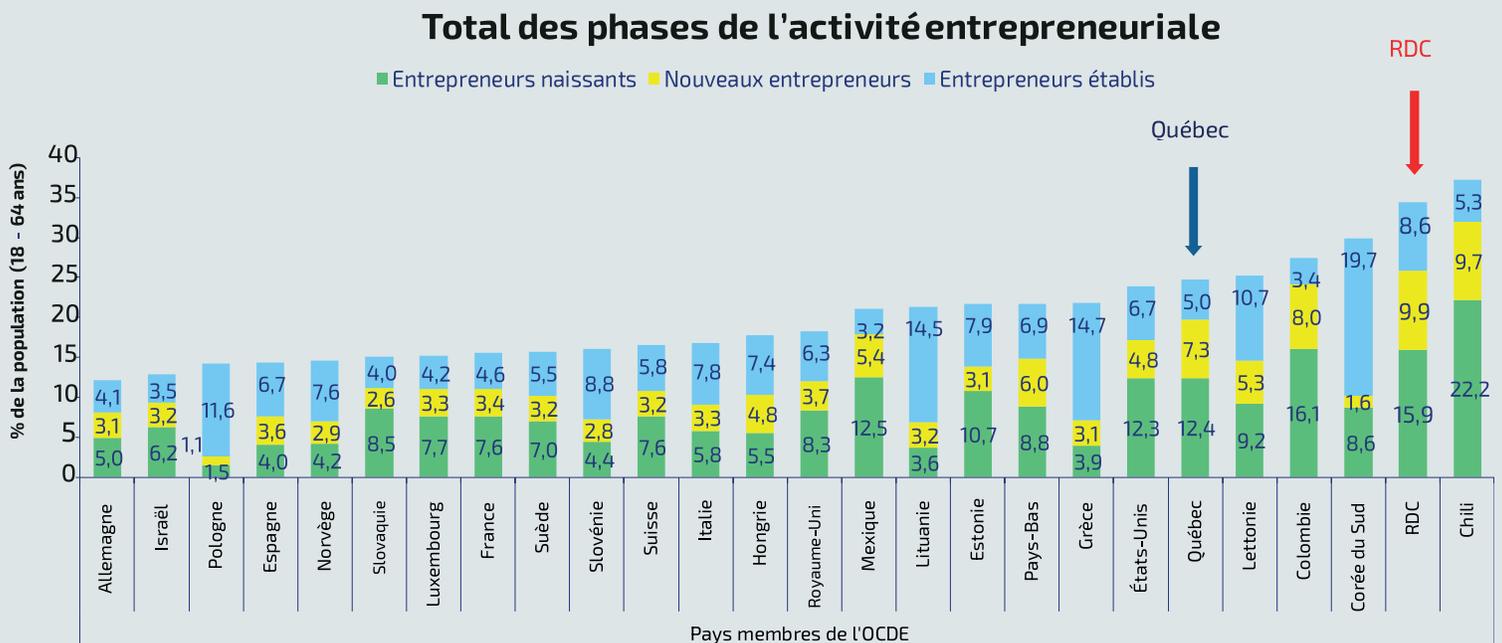


Figure 38. Proportion d'entrepreneurs parmi la population totale

La Figure 39 nous renseigne sur les différentes étapes du processus de l'activité entrepreneuriale et résume ce que nous avons vu jusqu'à maintenant. On constate que les résultats du Québec se situent systématiquement sous ceux du RDC sauf en ce qui concerne les nouveaux entrepreneurs et les sorties entrepreneuriales avec continuité. Les écarts sont

particulièrement élevés cette année en ce qui concerne les entrepreneurs établis ainsi que les entrepreneurs naissants, mais cela se resserre au niveau des sorties entrepreneuriales (avec et sans continuité) et des nouveaux entrepreneurs. Ce constat est particulièrement important, car il illustre bien la difficulté qui semble exister au Québec (comparé au RDC) de

passer de l'intention d'entreprendre à l'entreprise établie. Une telle situation suggère des difficultés à rendre les entreprises pérennes. Ce constat est le même depuis plusieurs années, la pandémie de COVID-19 ne semble pas avoir fondamentalement influencé cette dynamique, ni l'année 2023.

Synthèse de l'activité entrepreneuriale

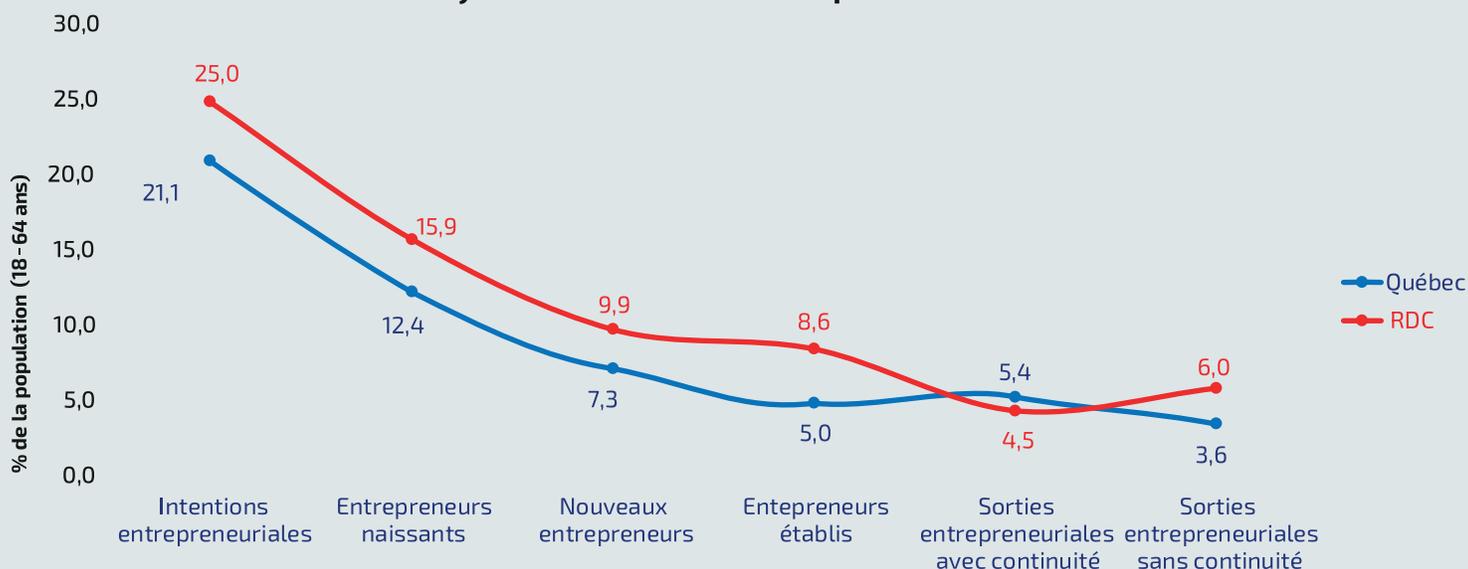


Figure 39. Synthèse de l'activité entrepreneuriale du Québec comparativement au RDC

« Pour moi, l'entrepreneuriat est un moyen de transformer mes idées en réalité, de m'accomplir dans mes réalisations et d'impacter la vie des autres de manière positive. »

Vi2vals Immigration Inc. offre un accompagnement personnalisé aux candidats à l'immigration et aux entreprises dans le recrutement international. Elle vise une immigration fluide et transparente, en mettant l'accent sur la régionalisation, l'inclusion et la diversité.

Je profite de cette occasion pour vous annoncer que Vi2vals Alimentation Inc., épicerie et restauration ethnique ouvrira bientôt, non seulement pour répondre à un besoin alimentaire (en produits ethniques) des personnes immigrantes et des populations locales, mais aussi pour compléter le forfait des services en immigration. Vi2vals Alimentation quant à elle, a trois autres actionnaires.

Valérie Kouangue Djapa, Vi2Vals Immigration

Sites Internet : <https://vi2vals-immigration.ca/>

<https://alimentation.vi2vals.ca/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Vi2ValsImmigration?mibextid=ZbWKwL>



CHAPITRE 3

INVESTISSEURS INFORMELS ET INTRAPRENEURIAT : UNE MANIFESTATION D'UNE CULTURE ENTREPRENEURIALE ÉTABLIE

Les investisseurs informels : une définition

L'entrepreneuriat est un choix de carrière qui se distingue de l'emploi salarié sur plusieurs plans. On pense à l'obligation d'accéder à certaines ressources, à la grande autonomie ainsi qu'aux obligations et responsabilités envers les différentes parties prenantes. L'accès à du financement est une dimension importante à considérer pour quiconque démarre une entreprise, en particulier les sources informelles comme la famille, les amis ou les anges financiers. Bien que les sources traditionnelles comme les banques soient celles qui financent principalement les démarrages dans les pays industrialisés¹², on observe une plus grande proportion d'investisseurs informels dans les pays où les personnes démarrent davantage par opportunité (plutôt que par nécessité), où les citoyens se sentent compétents et perçoivent des opportunités de démarrage¹³. Ainsi, l'établissement d'une culture de démarrage d'entreprises est en relation avec la proportion d'investisseurs informels.

Les investisseurs informels : constats du Québec et des autres territoires

Nous avons demandé aux répondants si, dans les trois dernières années, ils avaient personnellement contribué financièrement à une entreprise démarrée par quelqu'un d'autre, excluant l'achat d'actions ou de fonds mutuels de placement. On peut ainsi constater que le Québec figure parmi les 10 économies où la proportion d'investisseurs informels est la plus élevée, avec un résultat de 9,7 %. Il occupe ainsi le 8^e rang. Toutefois, ce taux est inférieur au RDC qui occupé le 2^e rang avec 14,9 %, juste derrière le Chili (26,9 %) qui domine le classement (Figure 40). On peut aussi constater que les taux du Québec et du RDC ont augmenté après avoir connu une baisse en 2022. En effet, le taux d'investisseurs informels du Québec est passé de 14 % (2021) à 8,4 % (2022). Le RDC avait suivi la même tendance à la hausse durant

cette période avec un taux passant de 15,5 % à 11,9 % (voir Figure 41). Malgré des fluctuations annuelles, on voit toutefois des tendances générales à la hausse depuis 2013.

12 Robb, A. M. & Robinson, D. T. (2012). « The capital structure decisions of new firms », *Review of Financial Studies*, 27 (1), 153-179.

13 Bygrave, W., Hay, M., Ng, E. & Reynolds, P. (2003). « Executive forum: a study of informal investing in 29 nations composing the Global Entrepreneurship Monitor », *Venture Capital: An International Journal of Entrepreneurial Finance*, 5 (2), 101-116.

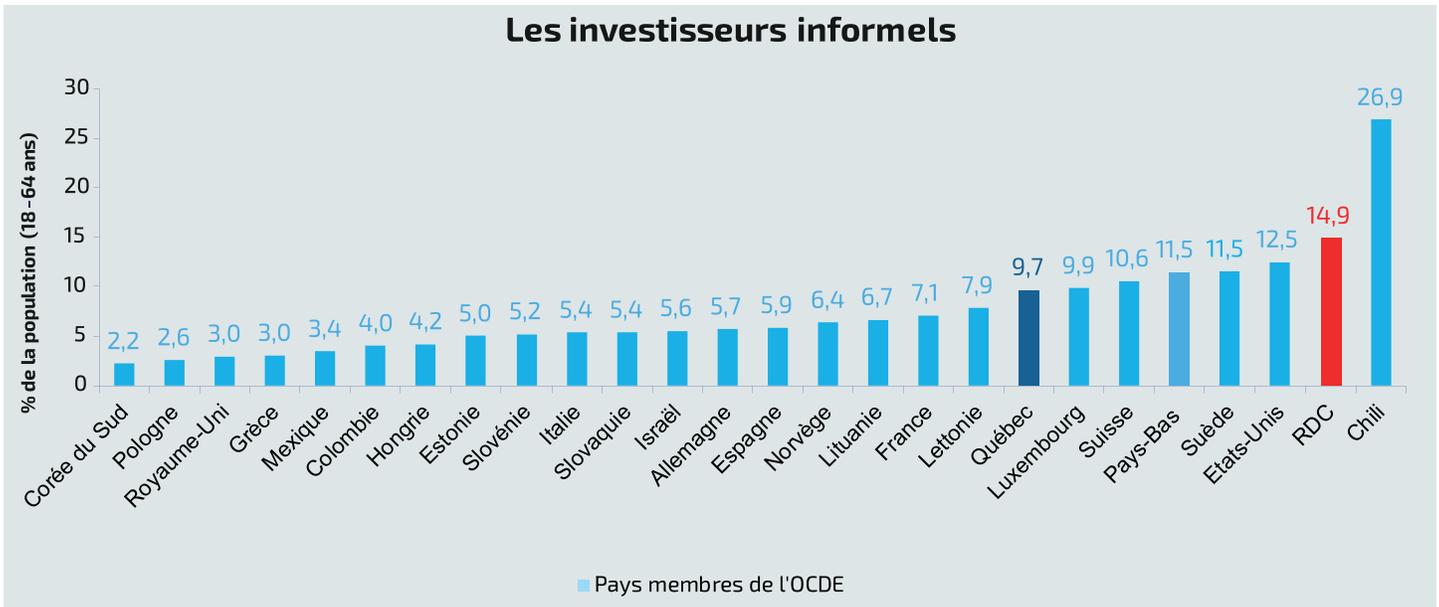


Figure 40. Proportion d'investisseurs informels dans les pays participants de l'OCDE



Figure 41. Évolution de la proportion d'investisseurs informels au Québec et dans le RDC (2013-2023)

CHAPITRE 4

L'ENTREPRENEURIAT HYBRIDE : UNE DYNAMIQUE IMPORTANTE

La stratégie de carrière des entrepreneurs émergents : un regard vers l'entrepreneuriat hybride

Depuis quelques éditions, nous nous penchons sur le phénomène négligé de l'entrepreneuriat hybride et de son impact sur l'activité entrepreneuriale au Québec. Selon la définition généralement acceptée par plusieurs chercheurs, ce phénomène prévalent correspond à la situation d'une personne qui maintient un emploi de salarié tout en démarrant ou en dirigeant simultanément une entreprise¹⁴.

Puisque lancer une entreprise implique des risques, une personne peut préférer conserver un emploi dans une autre organisation tout en œuvrant au démarrage de sa propre entreprise (entrepreneuriat naissant hybride) ou tout en veillant à son développement et à sa gestion à ses débuts (entrepreneuriat nouveau hybride). L'entrepreneuriat hybride s'apparente ainsi à une stratégie de mitigation des risques liés à l'activité entrepreneuriale. L'entrepreneur hybride peut tester le marché et vérifier la viabilité de son entreprise.

Ainsi, l'entrepreneuriat hybride peut réduire les risques financiers d'une transition de carrière du salariat vers l'entrepreneuriat et favoriser l'activité entrepreneuriale émergente¹⁵.

L'entrepreneuriat hybride peut également pallier à certaines barrières de financement de l'activité entrepreneuriale lorsque les conditions de financement offertes par les secteurs bancaires et financiers sont défavorables ou peu avantageuses¹⁶. Dans ce cas, une portion du revenu d'un emploi peut alors être allouée aux capitaux propres de l'entreprise, qu'ils soient tangibles ou intangibles, et cette contribution personnelle au financement de l'entreprise peut faciliter son financement externe, éventuellement¹⁷. Dans cette perspective, l'entrepreneuriat hybride peut favoriser l'activité entrepreneuriale émergente et également l'activité entrepreneuriale établie lorsque la pérennité de l'entreprise n'est toujours pas assurée.

En revanche, une personne peut également démarrer une entreprise pour formaliser une activité économique peu rentable, ou occasionnelle, associée à une passion, à une compétence de pointe ou à un actif que l'on souhaite valoriser. Prenons comme exemples l'artisanat ou la joaillerie que l'on veut vendre, les services de musiciens semi-professionnels ou d'animateurs « DJ », les services de révisions linguistiques ou la location d'un chalet dans les périodes inoccupées. Dans ces cas-là, l'entrepreneuriat hybride ne correspond pas à un état de transition temporaire vers l'entrepreneuriat dévoué¹⁸, mais bien d'une situation souhaitée et plus ou moins permanente pour la personne qui démarre son projet d'affaires. Bien que l'entrepreneuriat hybride dans ce cas-ci peut également stimuler l'activité entrepreneuriale à court et à moyen termes, l'entrepreneuriat hybride peut être moins profitable, moins productif et moins pérenne de sorte qu'il est plus sujet aux

14 Pour une définition consensuelle de l'entrepreneuriat hybride, voir Demir, C., Werner, A., Kraus, S., & Jones, P. (2022). « Hybrid entrepreneurship: a systematic literature review », *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 34(1) :29–52 et Folta, T. B., Delmar, F. & Wennberg, K. (2010), « Hybrid entrepreneurship », *Management Science*, 56 (2), 253–269. Pour une analyse des tendances historiques de l'entrepreneuriat hybride, voir Duhamel, M. & St-Jean, E. (2023). « The rise of hybrid entrepreneurs: A cross-country empirical analysis », *Academy of Management Proceedings*, 2023(1):16031.

15 Raffiee, J. & Feng, J. (2014), « Should I quit my day job? A hybrid path to entrepreneurship », *Academy of Management Journal*, 57 (4), 936–963.

16 Denis, D. J. (2004). « Entrepreneurial finance: an overview of the issues and evidence », *Journal of Corporate Finance*, 10 (2), 301–326.

17 Leland, H. E. & Pyle, D. H. (1977). « Informational asymmetries, financial structure, and financial intermediation », *The Journal of Finance*, 32 (2), 371–387.

18 Nous utilisons ici le concept d'entrepreneuriat « dévoué » pour évoquer les cas où la personne se consacre entièrement à son projet entrepreneurial qu'elle dirige et possède l'entreprise et qu'elle se verse une rémunération suffisante pour subvenir à ses besoins sans avoir recours à d'autres formes de rémunérations en tant que salariée de toutes autres organisations que la sienne. L'entrepreneur est alors « dévoué » au développement de son organisation.

facteurs qui déclenchent les sorties entrepreneuriales et les transitions de carrière avec le salariat et le marché du travail¹⁹.

Indépendamment des raisons et des facteurs qui expliquent le choix entre l'entrepreneuriat hybride ou dévoué, nous présentons le taux d'entrepreneurs émergents qui affirment avoir actuellement un emploi salarié (à temps plein ou à temps partiel) dans une organisation dont ils ne sont pas les propriétaires. Autrement dit, les entrepreneurs en processus de création ou de démarrage d'entreprise (moins de 42 mois de salaires versés) qui ont un emploi salarié. Dans ce rapport, nous présentons huit compilations regroupant trois années consécutives pour suivre l'évolution de ce nouveau phénomène, soit la compilation des échantillons obtenus entre 2013 et 2015, 2014 et 2016, 2015 et 2017, 2016 et 2018, 2017 et 2019, 2018 et 2020, 2019 et 2021, 2020 et 2022 et, finalement, 2021 et 2023. Ces compilations nous permettent d'augmenter la taille des échantillons et de réduire la marge d'erreur des analyses. Toutefois, il faut considérer que l'année 2020 constitue une année d'exception dont l'effet singulier pourrait être moins visible par le calcul de moyennes mobiles. Il faut en tenir compte dans l'interprétation des graphiques.

Comme on peut le voir à la Figure 42, la proportion d'entrepreneurs émergents hybrides au Québec (à temps plein ou à temps partiel) semble poursuivre un léger déclin depuis la période 2016-2018, qui avait un taux alors de 82,3 %. On peut voir que les périodes suivantes déclinent à 81,7 % et que la plus récente descend à 65,2 %. Cela constitue tout de même une augmentation du phénomène de 2,5 % depuis la période de 2013-2015, qui affichait alors 67,7 %. Ce constat laisse penser que pour plus de deux entrepreneurs émergents sur trois, les risques et les barrières au financement externe des nouvelles entreprises ne permettent pas à son principal dirigeant de se dévouer exclusivement au développement de son entreprise. Toutefois, on peut également supposer que le resserrement du marché du travail au Québec favorise une proportion moins importante d'entrepreneurs émergents hybrides avec des emplois mieux rémunérés. Cette hypothèse est cohérente la diminution de travailleurs autonomes qu'on observe au Québec depuis le début de la pandémie, qui a pu avoir un effet important sur l'entrepreneuriat hybride.

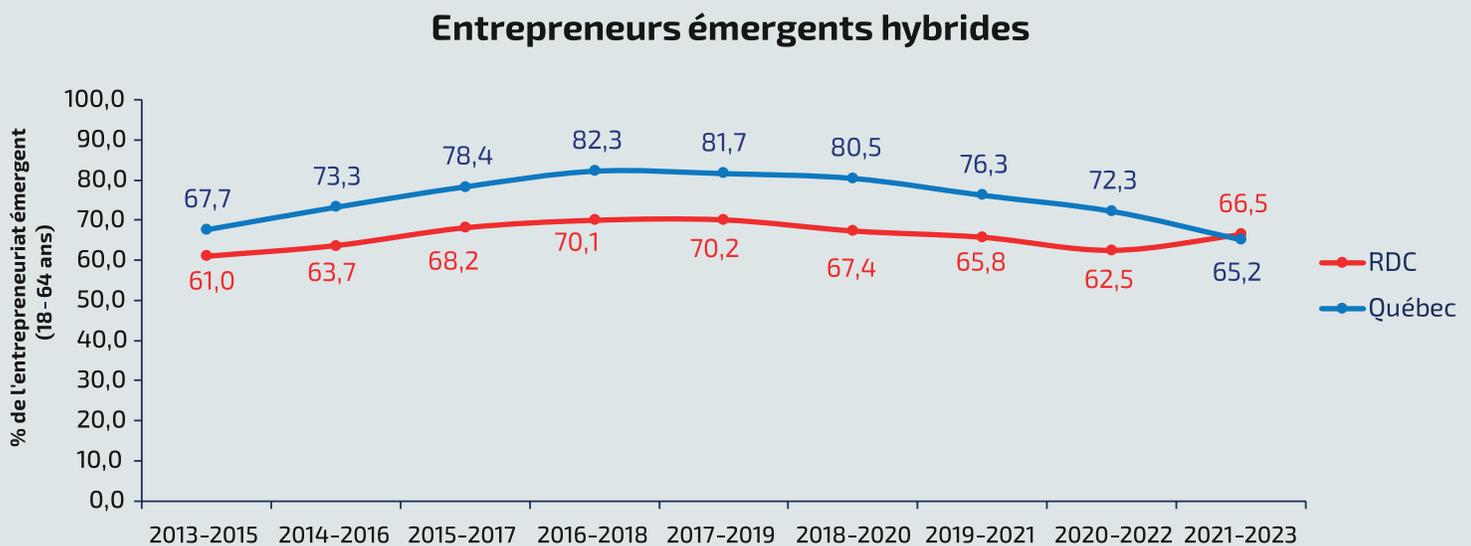


Figure 42. L'entrepreneuriat hybride selon les entrepreneurs émergents – compilation 2013-2023 avec moyennes mobiles de 3 ans

19 Par exemple, deux articles récents suggèrent que les entrepreneurs hybrides peuvent montrer des niveaux qualité de vie inférieurs à celui d'entrepreneurs dévoués (Ardianti, R., Obschonka, M., & Davidsson, P. (2022). « Psychological well-being of hybrid entrepreneurs », *Journal of Business Venturing Insights*, 17 :e00294) ou à celui d'employés à temps plein (Stephan, M., Demir, C., Lasch, F., Vossen, A., & Werner, A. (2023). « Psychological well-being of hybrid entrepreneurs: A replication and extension study using German panel data », *Journal of Business Venturing Insights*, 20:e00419.).

Dans le reste du Canada, l'entrepreneuriat hybride suit sensiblement la même tendance qu'au Québec, mais avec une diminution un peu plus marquée durant la période la plus récente, passant de 70,2 % (2017-2019) à 66,5 % (2020-2023). Toutefois, cela constitue une amélioration comparativement à la période 2020-2022 (62,5 %). On constate que le phénomène de l'entrepreneuriat hybride est moins marqué dans le RDC et que l'écart atteint en 2016-2018 s'est maintenu jusqu'à la période 2020-2022. À partir de 2021-2023, le RDC dépasse pour la première fois le Québec, même si l'écart reste faible.

Dans tous les cas, avec la progression importante de ce qu'on appelle l'économie des petits boulots, il est évident que l'entrepreneuriat hybride est un phénomène important malgré la légère diminution observée depuis 2017. Le phénomène est suffisamment important et pertinent qu'il mérite d'être surveillé et d'être analysé plus en profondeur dans les rapports à venir.



« Pour moi l'entrepreneuriat c'est d'avoir la possibilité de créer quelque chose de nouveau, de construire, de changer les paradigmes, de vivre l'innovation sous toutes ses formes. C'est à la fois si challengeant et si satisfaisant. »

Jay Photonics développe des microscopes permettant de voir clairement les minuscules circuits inscrits dans les puces empilées de silicium, un matériau opaque. Celles-ci sont essentielles pour faire fonctionner de nombreux appareils électroniques et quantiques.

Hélène-Sarah Bécotte
Cofondatrice Jay photonics
et fondatrice GRISDD
Site Web : <https://jayphotonics.com/>

CHAPITRE 5

L'ENTREPRENEURIAT AU QUÉBEC : DIFFÉRENCES SELON LE GENRE

Quelques constats d'indicateurs du processus entrepreneurial sur les différences entre les hommes et les femmes

Tel qu'évoqué précédemment dans ce rapport, les personnes peuvent s'engager dans la carrière d'entrepreneur d'abord en ayant une attitude positive envers celle-ci, en s'estimant suffisamment compétente pour pouvoir y excellent, puis en développant l'intention de s'y engager. Ensuite, elles vont créer leur entreprise et demeurer pendant un certain temps dans cette carrière, avant de possiblement quitter l'entrepreneuriat.

Dans cette section, nous reprenons ces principaux indicateurs du processus entrepreneurial pour mettre en exergue les différences selon le

genre, tel qu'observé au fil des ans. Comme on peut le voir à la Figure 43, l'entrepreneuriat en tant que carrière est perçu plus favorablement par les femmes que par les hommes au Québec depuis 2019. Il s'agit d'une situation similaire à celle observée en 2013 et 2014 également. Bien que l'écart le plus marquant ait été observé en 2022, celui-ci se rétrécit en 2023 mais implique néanmoins 5,1% d'écart favorable pour les femmes. Ainsi, devenir entrepreneur est jugé positivement de manière plus marquée par les femmes.

Entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière

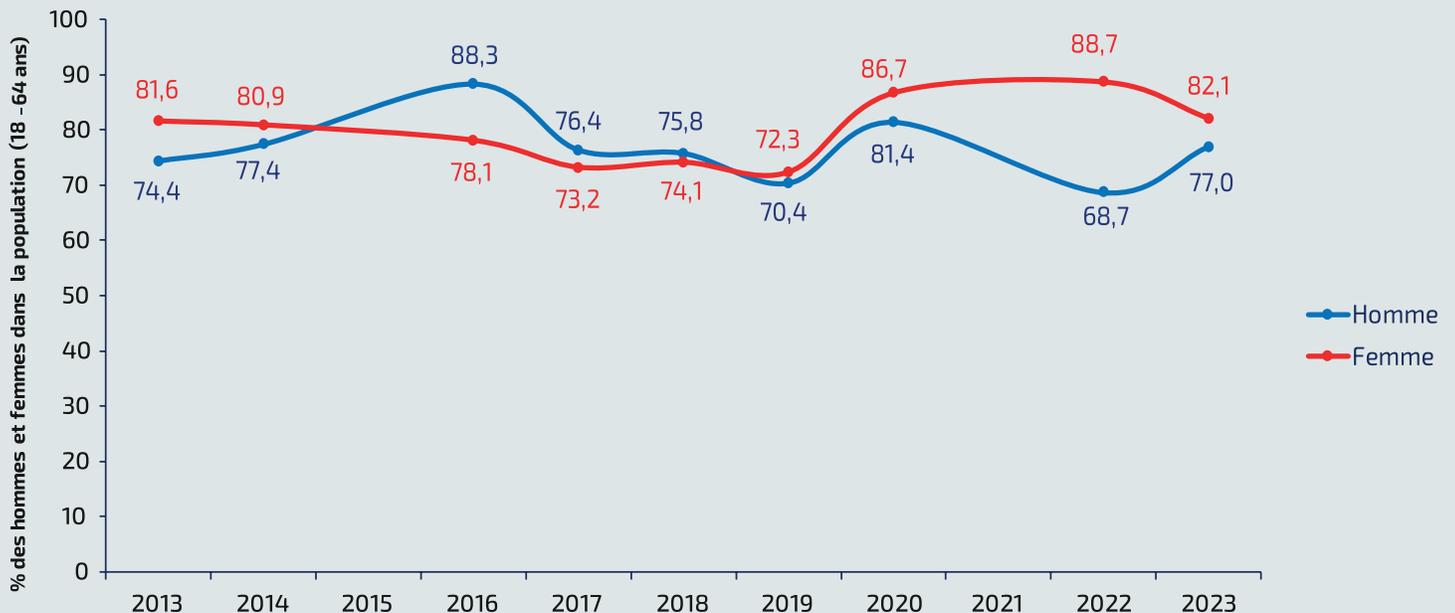


Figure 43. L'entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)

Toutefois, cet écart en faveur des femmes ne se transmet pas dans le sentiment de compétence perçue. En effet, comme l'illustre la Figure 44, les hommes se sont toujours estimés plus compétents en entrepreneuriat que les femmes au cours des 11 dernières années. Il s'agit d'une situation assez couramment observée dans les travaux scientifiques. On remarque toutefois que cet écart s'amenuise pour la plus récente année, pour devenir le plus petit écart observé sur la période et se situer à 9,5% de différence. Ce constat résonne sur plusieurs travaux de recherche qui montrent l'existence de stéréotypes de genre en entrepreneuriat et que la « norme » demeure, encore et toujours, le genre masculin dans ce type de carrière. En étant l'un des principaux déterminants au passage à l'action, malgré les améliorations récentes à cet égard, cela constitue toujours un enjeu qui nécessite du travail dans le futur.

La question qui vient tout de suite à l'esprit : est-ce que ces intentions finissent par se concrétiser en activité entrepreneuriale émergente ? Et ces écarts persistent-ils au niveau du genre ? La Figure 46 illustre que mis à part pour l'an 2020, où les taux d'entrepreneuriat émergent étaient identiques entre les hommes et les femmes (12,1%), l'écart subsiste en faveur des hommes et demeure élevé en 2023, avec 8,6% de différence. Là aussi, les fluctuations annuelles laissent présager un effet important des aspects socio-économies pouvant influencer les taux, ce qui suggère aussi de suivre cet indicateur dans le futur.

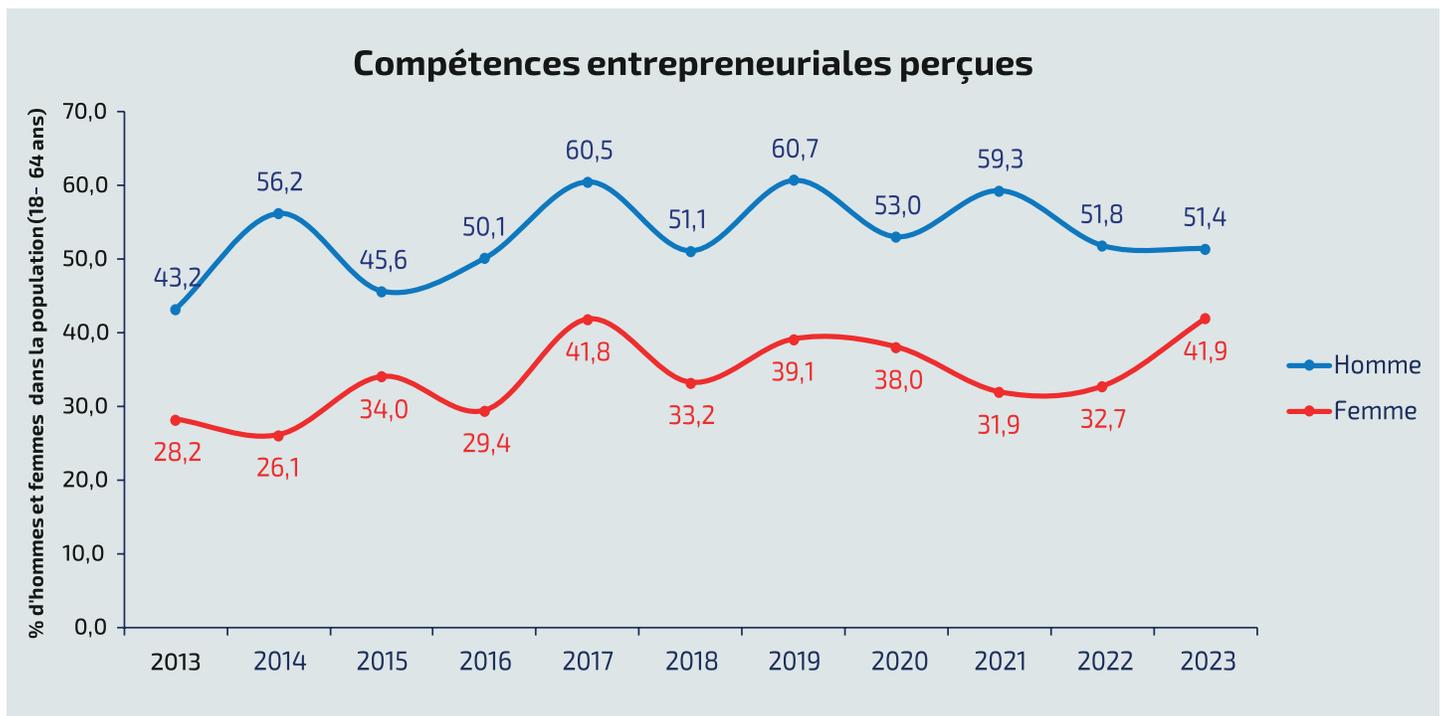


Figure 44. Perception des compétences entrepreneuriales : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)

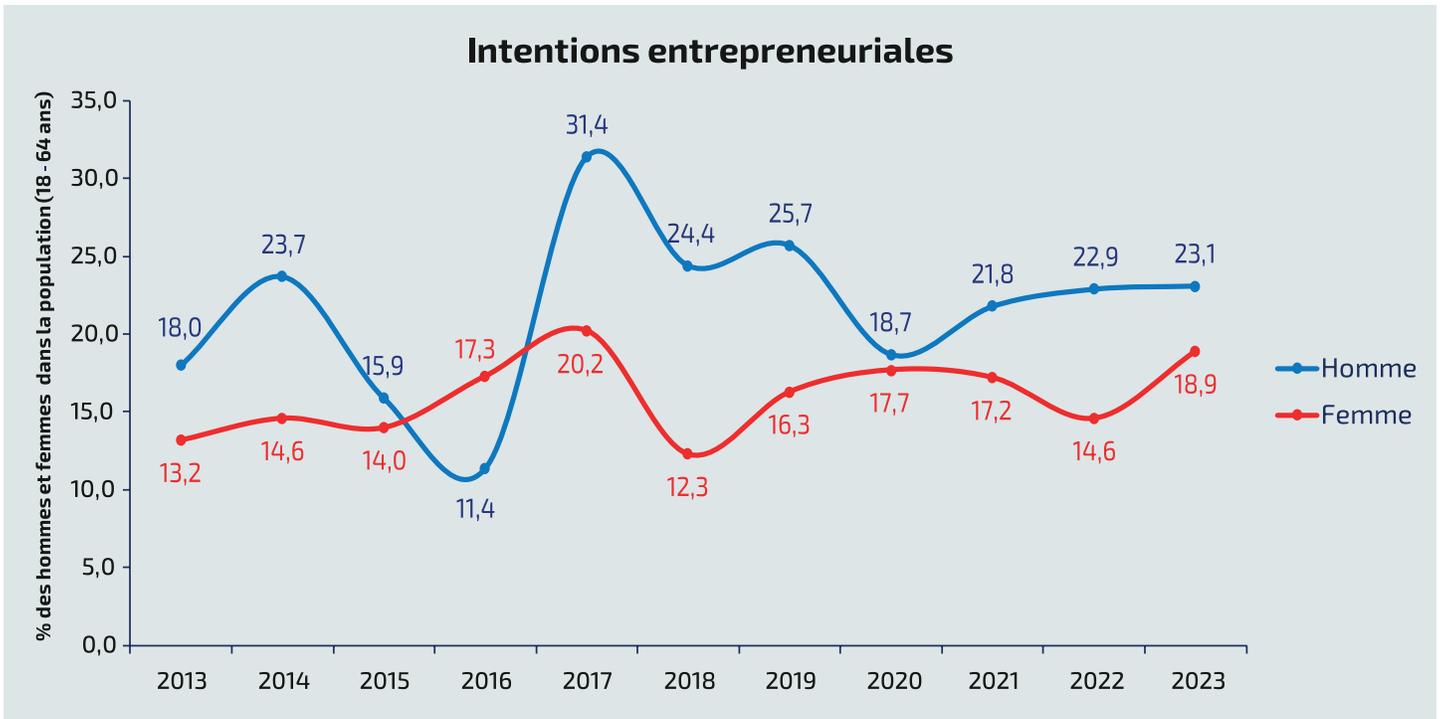


Figure 45. Intentions entrepreneuriales : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)

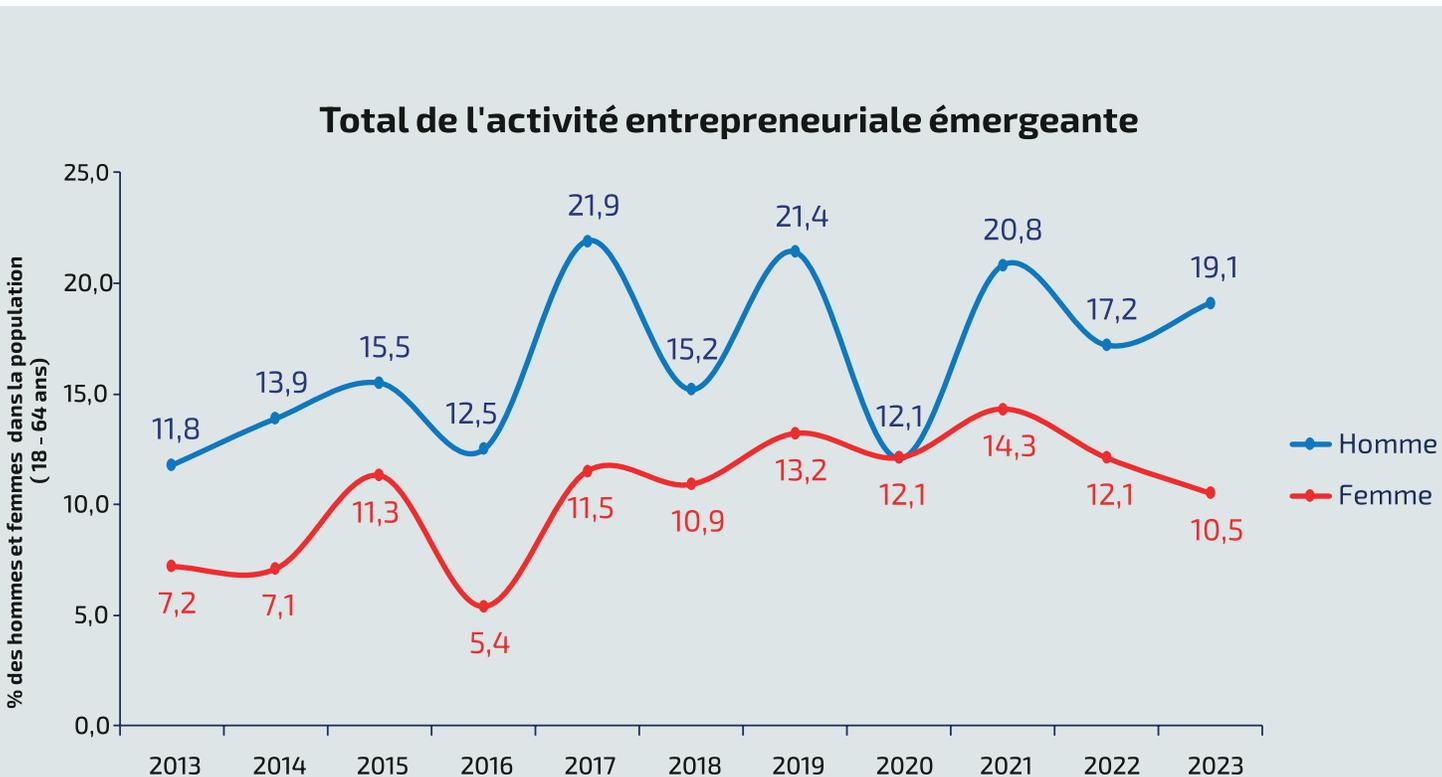


Figure 46. Activité entrepreneuriale émergente : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)

On voit aussi à la Figure 47 que cet écart subsiste également au niveau de l'entrepreneuriat établi. En effet, un écart s'observe systématiquement en faveur des hommes pendant les 11 années où les données sont disponibles. Dans la plus récente année, on voit que 7,7% des hommes du Québec sont considérés comme des entrepreneurs établis, tandis que seulement 2,3% des femmes se situent dans cette catégorie. À noter également que ces taux déclinent globalement depuis 2013, pour se situer à son plus bas niveau en 2022.

Enfin, si l'on s'attarde aux sorties entrepreneuriales, nous constatons que globalement, elles augmentent en ce qui concerne la situation des hommes, pour atteindre le plus haut taux de sorties entrepreneuriales en 2023 (Figure 48). Toutefois, pour les femmes, ce taux a connu son point le plus élevé en 2018, pour obtenir plutôt un léger déclin, pour se maintenir autour de 6% (taux de 2023).

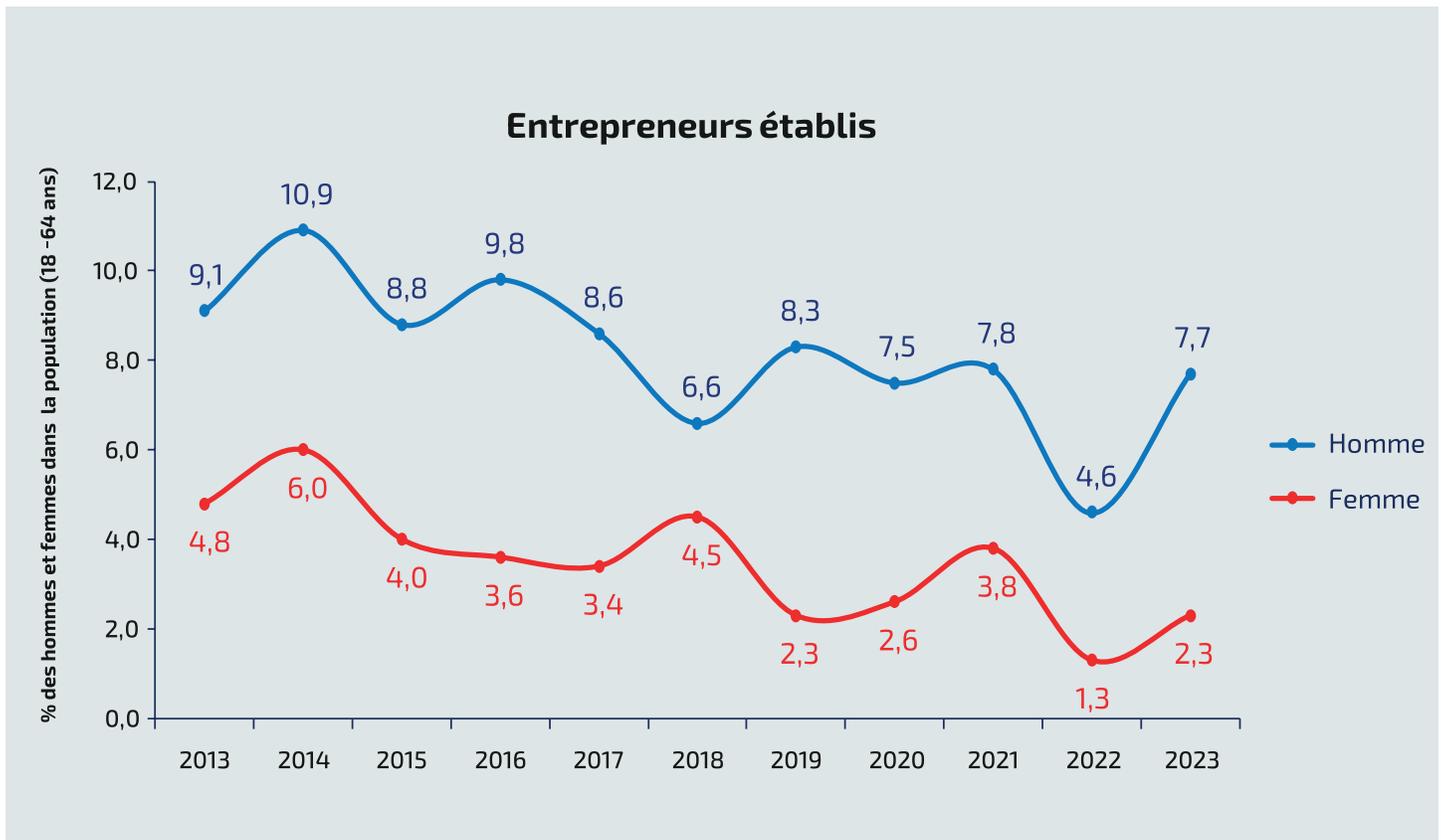


Figure 47. Entrepreneuriat établi : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)

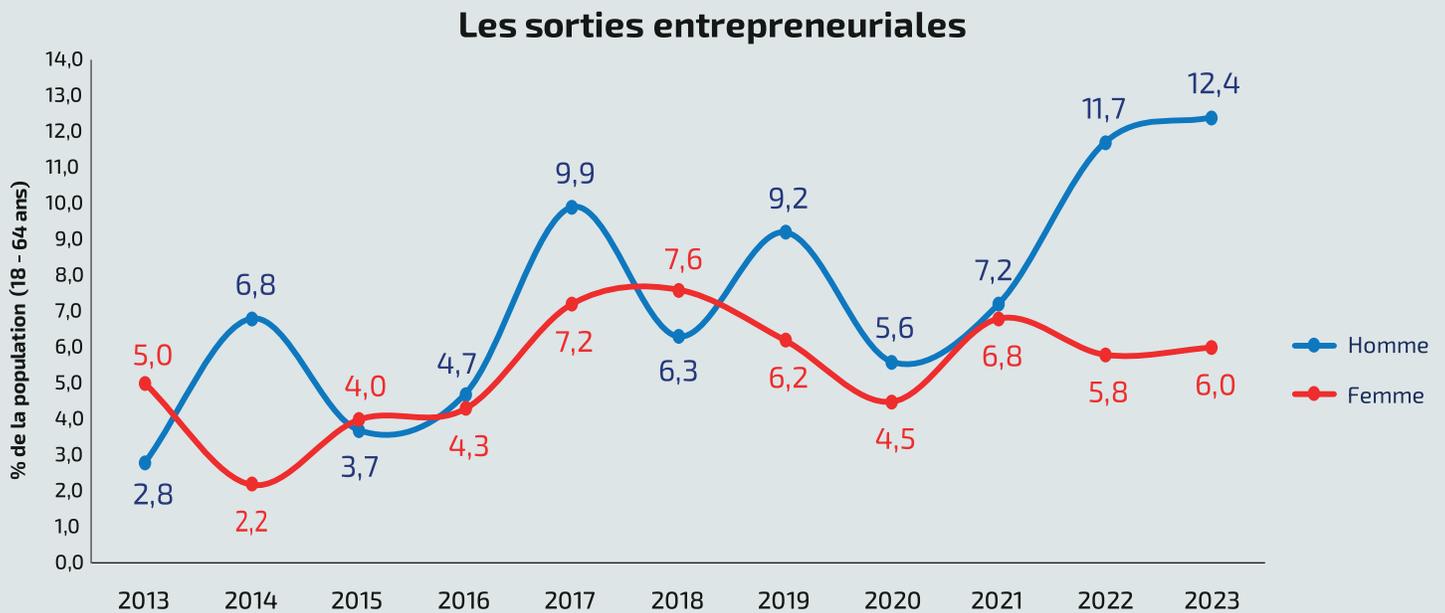


Figure 48. Sorties entrepreneuriales : différences entre les hommes et les femmes du Québec (2013 à 2023)

Si l'on résume les constats de cette section, on peut voir que la perception positive de la carrière entrepreneuriale par les femmes ne se solde pas en intentions, ni en entrepreneuriat émergent ou établi de manière autant marqué que les hommes. Cela pourrait être causé par le faible sentiment de compétence qu'elles ont, une situation qui pourrait probablement refléter les stéréotypes de genre présents dans la carrière d'entrepreneur. Bien que par rapport à leurs entrées, leurs sorties sont proportionnellement moins importantes que celles des hommes, suggérant une forme de rétention plus grande dans la carrière dans la dernière année, l'entrepreneuriat établi des femmes demeure très bas. Ainsi, des efforts devront être consentis dans les prochaines années afin d'encourager davantage de femmes à passer à l'action si la parité entre les hommes et les femmes est un objectif louable à atteindre.

CONCLUSION

Ce rapport issu des enquêtes du *Global Entrepreneurship Monitor* permet de faire un portrait détaillé et riche de l'état de la situation de l'activité entrepreneuriale au Québec en 2023 et de son évolution depuis 2013.

Cette année, les résultats mettent en lumière des tendances contrastées dans le paysage entrepreneurial québécois. Bien que certaines améliorations soient observées, notamment dans la perception des opportunités et les intentions entrepreneuriales, des signaux préoccupants persistent. L'augmentation de la peur de l'échec chez les personnes vivant au Québec et la difficulté à transformer l'intention entrepreneuriale en entreprises établies témoignent des défis structurels qui continuent de freiner le dynamisme entrepreneurial dans la province.

Il est également frappant de constater que, malgré un regain de confiance dans certaines dimensions, le Québec peine toujours à rivaliser avec le dynamisme du RDC, en particulier en ce qui concerne les entrepreneurs émergents et établis. Le contraste croissant entre les deux territoires souligne la nécessité de renforcer les initiatives visant à soutenir les entrepreneurs au Québec, en particulier ceux qui sont en phase de démarrage.

En contrepartie, ce rapport met en évidence une dynamique entrepreneuriale encourageante au Québec, bien que moins marquée que celle observée dans le RDC. Cette tendance, qui semble s'installer depuis la période 2016-2018, est cruciale pour le renouvellement du tissu entrepreneurial québécois, notamment face à la vague de transferts d'entreprises prévue dans les années à venir. Cette dynamique pourrait jouer un rôle clé pour revitaliser le secteur des PME, malgré les défis économiques et structurels actuels. Également, ce rapport a mis en évidence que l'entrepreneuriat des femmes demeure moins marqué que celui des hommes, mais que lorsqu'elles s'engagent dans cette carrière, elles semblent le faire dans une perspective plus pérenne que les hommes.

Alors que nous avançons dans une période post-pandémique marquée par l'incertitude économique, cette onzième édition du rapport présente un tableau contrasté du dynamisme entrepreneurial au Québec. Si certains indicateurs, tels que la perception des opportunités et l'intention

d'entreprendre, laissent entrevoir une possible reprise, d'autres comme la peur de l'échec et la difficulté à pérenniser les entreprises naissantes appellent à la prudence. Il est important de maintenir un équilibre entre les incitations à l'entrepreneuriat et la réalité du marché du travail, où la rémunération salariale peut parfois l'emporter sur les avantages perçus d'une carrière entrepreneuriale.

En comparaison avec d'autres territoires similaires, notamment le reste du Canada et plusieurs économies de l'OCDE, la situation entrepreneuriale au Québec demeure globalement positive, malgré les défis. Il est essentiel de continuer à soutenir et à encourager la résilience des entrepreneurs québécois, qui a été maintes fois démontrée au cours des dernières années. Que ce soit pour les aspirants, les naissants, les nouveaux, les établis, les hybrides, ou ceux issus de la diversité, la vigilance entrepreneuriale reste plus que jamais nécessaire pour guider le Québec vers une nouvelle ère de prospérité entrepreneuriale.

